VOLUME IV. — WINNIPEG, MERCREDI, 31 JANVIER 1917 — NUMERO 38

ABONNEMENTS:

Canada et Etats Unis - - $1.00

Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imp. publié par la
WEST CANA. B. CO., LTD.
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

La Liberté à $1.50

Les directeurs de la compagnie qui publient la "Liberté" ont décidé, en face de la hausse constante du prix du papier et de tous les matériaux qui entrent dans la composition de ce journal, de porter à une piastre et demie le prix de l'abonnement à ce journal. Ce changement deviendra en vigueur le 1er mars prochain. D'ici là nos lecteurs pourront s'abonner à l'ancien prix. Ils auront même le privilège de payer un an ou plus en avance.

Ce changement de prix aurait dû se faire longtemps auparavant. Même avant la guerre, les propriétaires de journaux se plaignaient de la hausse continuelle du coût de la main d'oeuvre, du prix du papier et de tous les matériaux dont on se sert dans une imprimerie. Aux Etats-Unis presque tous les journaux, plusieurs même avant la guerre, les autres depuis, ont doublé le prix de leur abonnement. Cet exemple a été suivi au Canada, non seulement par plusieurs quotidiens, mais même par nombre d'hebdomadaires. Le prix de l'abonnement aux journaux était, peut-on affirmer, la seule chose qui eût échappée à la vague de l'augmentation. Mais rien ne peut résister à l'inévitable.

DORCHESTER

Après une violente lutte de dix jours, M. Sévigny est réélu. Sa majorité atteint 250 voix. On ne pourra, avant de connaître le nombre de votes donnés, dire si cette majorité a été relativement moindre que celle de 1911. Car rien dans les dépêches n'indique s'il y a eu plus d'abstentions qu'en 1911.

Quel genre de lutte fit le candidat libéral? Quelle défense lui opposa le candidat conservateur? A la distance où nous sommes il est impossible de découvrir la vérité dans le fouillis d'informations contradictoires données par la presse des deux partis. La presse conservatrice a mis au crédit de M. Cannon des déclarations anti-britanniques qu'il jure n'avoir jamais faites. Les mêmes accusations de déloyalisme ont été portées par la presse libérale contre l'honorable Blondin. Ce dernier s'en est défendu tout aussi énergiquement que M. Cannon. Cette lutte de Dorchester intéressait tout le pays parce que la défaite de M. Sévigny pouvait nous amener une élection générale. C'aurait été un malheur pour notre pays, car les esprits sont trop surexcités par les passions de race. Les politiciens sans scrupules n'auraient pas hésité à tirer profit de cet état d'âme de l'électorat, eussent-il dû par là détruire le peu d'harmonie qui existe encore entre les différents éléments ethniques au Canada.

La réélection de M. Sévigny paraît devoir nous éviter ce malheur.

AU PARLEMENT PROVINCIAL

Mardi, le 23 anvier

M. Talbot, député de LaVérendrye, ouvre le débat. Son discours est un des meilleurs prononcés jusqu'ici à la chambre. Dès les premiers mots il cingle les députés de la droite qui trouvent tout parfait dans l'oeuvre du gouvernement et qui viennent nous dire qu'il a fait monts et merveilles. "Ayez un peu de mesure et n'oubliez pas le sens des proportions, leur dit en résumé le député de LaVérendrye. On vient nous conter les choses les plus incroyables, poursuit le député de LaVérendrye. De merveilleux progrès auraient été faits en instruction publique; le ministre de l'instruction publique vient nous dire qu'un système qui, il y a un an, était selon lui le chaos incarné, fonctionne aujourd'hui admirablement; toutes les lois du nouveau régime sont merveilleuses; tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes; tous sont satisfaits et/l'harmonie règne partout; en un mot, nous vivrions dans une sorte de paradis. Allons donc. Un peu de mesure."

Après cette douche froide sur l'ardeur de néophytes des députés de la droite, M. Talbot avertit le député de Dauphin, lequel affirme que ses électeurs ruthènes sont heureux de la suppression de l'enseignement ruthène, qu'il peut compter encore sur deux années d'une pareille illusion, mais qu'aux prochaines élections ses électeurs ruthènes le rappelleront à la réalité des faits.

Pas plus que ses collègues de droite ou de gauche, M. Talbot n'a de sympathies pour les députés Rigg et Dixon. Sans doute que l'établissement de la conscription serait une bien grave chose au Canada. Voisin des Etats-Unis, nous verrions sans doute une exode de la population mâle vers la république voisine.

C'est là une raison qui doit pousser tout homme à faire tout en son pouvoir pour que le service volontaire donne pleine satisfaction et que nous ne soyions pas obligés de recourir à la conscription. Mais si cela ne suffit pas, si le service volontaire faillit à la tâche que nous attendons de lui, "je crois, Monsieur le Président, que tous nous serons d'accord sur l'adoption de la conscription ou de tout moyen nécessaire au succès de cette guerre. Je suis prêt à voter la conscription si c'est nécessaire; c'est préférable au jourg allemand." M. Talbot discute un à un les arguments de M. Dixon et réfute une à une ses assertions. Il est absolument faux que les Alliés soient les auteurs de cette guerre et qu'ils l'aient provoqué par esprit de conquête. Le député de Winnipeg-Nord, M. Rigg, a accusé Sir R.-L. Borden d'avoir trompé les ouvriers. M. Talbot n'a point mission de défendre le premier ministre et M. Rogers, mais il croit que le député Rigg n'a aucunement le droit d'accuser sans preuve. M. Talbot est fortement opposé à la confiscation de capitaux demandée par MM. Rigg et Dixon. Le faire ce serait ruiner à l'avance notre pays. N'oublions pas que d'ici cent ans nous aurons besoin des capitaux du dehors pour assurer notre développement. M. Talbot termine en demandant qu'à l'instar de la France tous s'unissent pour le bien de la patrie canadienne et le triomphe de la cause des Alliés.

* * *

M. Hamelin, député de Sainte-Rose du Lac, qui occupe un siège à la droite du chef de l'opposition, est salué par les applaudissements de la droite et de la gauche quand il se lève pour prononcer son premier discours de la session. C'est un plaisir de constater les progrès du député de Sainte-Rose du Lac. Il parle aujourd'hui avec une faisance et une assurance que ne laissait guère prévoir son début à la chambre. M. Hamelin se fait l'avocat des fermiers. Il n'est pas de classe plus négligée que le fermier. Les manufacturiers, les professionnels sont protégés, mais les fermiers et les ouvriers sont presque toujours oubliés. Le fermier est la pierre d'assise de notre vie économique. C'est des fermiers et des ouvriers que les législateurs tiennent leur mandat de faire les lois et de les administrer dans le meilleur intérêt de la province.

Mais est-ce cela que fait le gouvernement? Quand un ministre prête serment, il jure d'accomplir honnêtement son devoir et de dépenser tout argent au meilleur de sa connaissance et de son jugement et dans le plus grand intérêt de la province. Mais que voyons-nous? Un gouvernement a été renversé, accusé d'avoir volé le trésor public. Un autre gouvernement lui succède et dans un but politique gaspille autant, sinon plus, que le premier est accusé d'avoir volé. Et quel bénéfice la province retire-t-elle de ce gaspillage? Aucun. Sans doute il sert à rétribuer grassement des juges, des avocats, des experts. Mais le fermier?

Si la moitié ou même le quart de cet argent était dépensé dans les intérêts de la province, nous en retirerions beaucoup de bénéfices. Ainsi, dans mon comté, nombre de familles vivent à vingt-cinq et trente milles des gares et n'ont aucun marché si elles n'osent pas se servir de chemins semés de roches et de fondrières. Même le téléphone fait défaut. Un bon gouvernement, s'il le voulait, pourrait facilement rémédier à tout cela.

Ce que veut dire le manque de téléphone et de chemins, le député de Sainte-Rose du Lac en donne un frappant exemple. En ces dernières semaines, deux femmes malades dans son comté sont mortes parce qu'il était impossible de faire venir un médecin vu le mauvais état des chemins. Outre ces inconvénients qu'on ne saurait trop regretter, il y a le fait que le manque de bons chemins fait perdre à cette région de bons colons qui de préférence vont dans la Saskatchewan et dans l'Alberta. Le député de Sainte-Rose du Lac appuie aussi sur la nécessité de l'établissement dans ce comté d'une cour de comté. Cela éviterait aux fermiers de cette région des déplacements très dispendieux. Puis M. Hamelin aborde la question du drainage. Il la discute longuement chiffres en mains. Il demande aussi qu'on modifie nos lois de chasse. Les mâles se font de plus en plus rares. Il termine en demandant à M. Rigg d'expliquer pourquoi il conseille aux ouvriers de s'opposer au Service National tandis que M. Watters, président du Dominion Trades Congress, conseille de signer les cartes. Si le président du Dominion Trades Congress croit que les ouvriers n'ont pas été trompés par Sir Borden, pourquoi M. Rigg croit-il le contraire?

Prirent part aussi au débat ce jour d'hui MM. Armstrong, député de Manitou, MacDonald, député de Turtle Mountain, Parrish, député de Winnipeg-Sud, Hamilton, député de Elmwood.

Mercredi, 25 janvier

M. Jacques Parent, député de Morris, ouvre le débat. Presque tout son discours est consacré à la question du drainage dans le comté de Morris. Il indique les erreurs commises par les ingénieurs qui déterminèrent la location et la direction des drains dans le comté de Morris. Il donne les moyens de rémédier à la situation actuelle, offre au ministre des travaux publics de lui donner tous les renseignements qu'il possède. Que le gouvernement soumette à la chambre un bon projet, des amendements qui rémédient aux inconvénients actuels, il aura l'appui du député de Morris.

M. Parent attaque ensuite la question du Collège d'Agriculture. Des mauvaises langues ont répandu dans le comté de Morris le bruit qu'il allait être pincé dans l'affaire du Collège d'Agriculture. On a tenté lors de la dernière élection de le battre dans le comté de Morris en disant clandestinement qu'il avait participé aux malversations découvertes dans la construction du Collège d'Agriculture. "Des années durant, déclare M. Parent, j'ai été membre du bureau d'administration du Collège d'Agriculture. On a dit que moi et le bureau d'administration avions notre mot à dire dans les dépenses. Non. Et je défie tout homme, membre de cette chambre ou simple électeur de cette province, de porter mon cas devant la commission Galt."

Quelques minutes avant l'ajournement du débat, le procureur général, l'honorable Hudson, demanda la parole et donna au député de Morris, M. Parent, un magnifique certificat d'honnêteté. "Je veux, M. le Président, dit-il, dire un mot en réponse aux remarques du député de Morris. Aucun membre du gouvernement n'a accusé M. Parent d'avoir été mêlé de près ou de loin au scandale du Collège de l'Agriculture. Moi-même et tous les membres de ce gouvernement déclarent hautement qu'ils n'ont jamais douté, même le moindrement du monde, de la parfaite honorabilité et de l'absolue innocence du député de Morris."

Cette déclaration du procureur général a été ratifiée par les applaudissements unanimes de la Chambre.

M. Findlater, député de Gilbert Plains, loue les bienfaits de la prohibition, tout en ajoutant que le résultat pourrait encore être meilleur si on rognait les pouvoirs des marchands à commission.

M. Ferley, député de Gimili, le premier ruthène élu au parlement manitobain, répudie la conduite des députés Rigg et Dixon, assure le gouvernement de la parfaite loyauté des Ruthènes, approuve le Service National. Il conclut en affirmant qu'il approuve toute la politique du gouvernement, moins son abolition du bilinguisme.

M. Ross propose l'ajournement du débat.

Jeudi, le 25 janvier

Nos législateurs continuent à pérorer et ne travaillent guère. Le gouvernement n'a encore soumis à la chambre aucun de ses projets de loi. On assure que tous sont en préparation. Aucun ne verra le jour avant mardi prochain La continuation du débat a d'ailleurs été ajournée au 30 janvier.

L'opposition fourbit ses armes. Aujourd'hui elle demande beaucoup de renseignements au gouvernement et la production de nombreux documents. Une des plus intéressantes demandes de renseignements de l'opposition a été celle ayant trait aux honoraires payés aux différents avocats engagés par le gouvernement dans les nombreux procès qui ont rendu célèbre notre province. Le procureur-général a déclaré, en réponse à M. Hamelin, que la province n'avait encore rien payé à ces avocats, que quand elle le ferait ce serait en conformité avec les lois de cette province.

M. Prout, député de St Andrews soumet à la chambre un projet de crédits ruraux. En un long et ennuyeux discours, fait surtout de citations, il dit à la chambre l'objet de son projet, les avantages qui en découleraient pour les fermiers. Brièvement, mais avec la lucidité d'un financier de carrière, le trésorier provincial, l'honorable Brown, explique à la chambre le projet de M. Prout. A droite et à gauche, l'on semble favorable à ce projet. D'ailleurs, l'expérience de M. Prout ne se fera que dans son comté. Si elle réussit, nul doute que toute la province s'empressera d'en profiter. Si elle échoue, l'insuccès aura été circonscrit. C'est en somme une assez grosse partie que joue le député de St. Andrews. Si le crédit rural a de la vogue et profite aux fermier, M. Prout deviendra un grand homme. Si d'un autre côté c'est un échec, il pourra se préparer à quitter la vie politique.

Plusieurs députés dirent quelques mots à l'appui du projet de M. Prout. Tous lui souhaitent plein succès.

L'après midi s'est terminé par un discours échevelé du député de St. Clements, A.-D. Ross. M. Ross a une dent contre le bilinguisme; il en a une autre contre l'Eglise; il en a une spéciale contre le Papisme. C'est un type tout en dents et qui ne peut faire un bout de discours sans mordre à droite et à gauche. Débat ajourné à mardi prochain.

Aux Communes

La septième session du douzième parlement du Canada a été ouverte vendredi après-midi, le 19 janvier, par le duc de Devonshire. Le nouveau gouverneur a lu en anglais et en français le discours du trône. Selon le correspondant parlementaire du **Devoir**, sa diction française est presque aussi pure que celle de son prédécesseur Comme toujours, le discours du trône est assez vague. Il parle de guerre, des perspectives de victoire prochaine. On y note une courte allusion au Service National dont le but serait d'utiliser plus méthodiquement les ressources du pays. Il y est aussi question de la prochaine conférence impériale. Le discours du trône annonce de plus que le gouvernement demandera aux communes de prolonger sa vie. Les motifs allégués sont le rs aux communes de prolonger sa vie. Les motifs allégués sont le danger d'une élection à l'heure actuelle et la nécessité de l'union nationale dans l'intérêt de la guerre. On croit que la question de la prolongation de l'existence du parlement actuel primera toute autre question durant cette session.

Les communes n'ont encore fait aucun travail. L'élection de Dorchester décidera du cours des événements futurs. Si le nouveau ministre, M. Sévigny, est battu, il est à peu près certain que nous aurons des élections générales.

Lundi, 22 janvier

Aucun développement sensationnel n'a marqué le début du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. MM. Wilson et Descarries, ce dernier parlant en français, proposèrent l'adoption de l'adrese. Leurs discours furent dans la note ordinaire: éloge du gouvernement. Sir Wilfrid Laurier, après quelques compliments au proposeur et au secondeur de l'adresse, effleura la question du Service National, de la prochaine conférence impériale et de la prolongation de la vie du parlement. Il ne se prononça ni dans un sens ni dans l'autre. Il dira plus tard, quand on demandera à la chambre de voter le bill prolongeant la vie du parlement, ce qu'il en pense. Avant de noter le manque d'harmonie entre membres du gouvernement que révèle, selon lui, la correspondance échangée entre l'ancien ministre de la milice, Sir Sam Hughes, et Sir R.-L. Borden, Sir Wilfrid Laurier assure le premier ministre que l'opposition consentira volontiers à un ajournement des communes, si le premier ministre va à la conférence impériale, et au vote des crédits nécessaires pour la bonne administration du pays tant que durera la conférence.

Sir R.-L. Borden répond au chef de l'opposition. Autant que son rival de gauche, il pèse ses mots et se garde de montrer ses cartes. Il s'attache assez longuement à répondre au reproche d'absence d'harmonie dans le cabinet. Il a toujours su ce qu'il voulait et les principes qui lui dictèrent sa conduite au début de la guerre n'ont pas varié. Au cours de son discours, le premier ministre fut souvent interrompu par l'ancien ministre de la milice. Aucune de ces interruptions n'était bien importante. Le premier ministre termina en remerciant le chef de l'opposition de son offre d'ajournement des communes.

M. Macdonald, député de Pictou, Nouvelle-Ecosse, proposa l'ajournement du débat.

Mardi, le 23 janvier

Débat paisible si l'on excepte le premier discours de la journée, prononcé par M. Macdonald, de Pictou. M. Macdonald est agressif et l'un des membres les plus batailleurs de la gauche. Il en veut surtout au patronage éhonté régnant selon lui dans l'administration militaire canadienne. Ainsi seuls des conservateurs ont été nommés médecins examinateurs d'un régiment récemment organisé. Dans la conduite de la guerre, il n'y a pas qu'à dénoncer l'existence du patronage, il faut qu'un pareil blâme atteigne la sujétion de nos troupes aux autorités militaires anglaises. Que n'avons-nous, à l'exemple des Australiens, gardé le plein et entier commandement de nos troupes. M. Macdonald note en passant que le ministre des finances n'a pas le droit de s'enorgueillir de nos échanges commerciaux avec les Etats-Unis puisqu'en 1911 il dénonçait la réciprocité. Prudemment, très prudemment, M. Macdonald effleure le délicat problème de la prolongation projetée du terme parlementaire. Puis il défend son chef de tout soupçon de déloyalisme et conclut en dénonçant l'incurie de nos autorités militaires permettant à des étudiants de première année de diriger des hôpitaux militaires canadiens en Angleterre.

M. Stevens, député de Vancouver, défend le gouvernement. Pourquoi l'opposition reproche-t-elle au gouvernement l'emploi de la carabine Ross? N'est-ce pas le gouvernement libéral de jadis qui adopta cette carabine? Des officiers anglais, il est vrai, commandent nos troupes, mais ces officiers sont aussi compétents que ceux de n'importe quel autre pays. Ça suffit, dit M. Stevens. Le Service National n'est pas un acheminement vers la conscription. Son but est de tirer du volontariat le maximum de son rendement. Mais ... si le Service National ne suffit pas au rachat de notre parole, il faudra bien en venir à un autre moyen. Et quel autre moyen aurons-nous à notre disposition que la conscription? M. Stevens conclut ses remarques en suggérant au gouvernement de faire raffiner au Canada le plomb et les autres métaux qui prennent actuellement le chemin des Etats-Unis.

M. Oliver, député d'Edmonton, se défend dès ses premières paroles de l'accusation de déloyalisme portée contre lui. Il a donné son fils à la patrie et cela doit être une réponse suffisante à ses accusateurs. M. Oliver parle surtout recrutement. Tout son argument tend à démontrer que seul le gouvernement est responsable de son échec et que s'il s'y fut pris plus habilement il aurait aujourd'hui les 500,000 hommes promis au gouvernement anglais. M. Oliver affirme que dans l'Ouest beaucoup d'ouvriers ont fui aux Etats-Unis, crainte d'être obligés de s'enrôler.

M. Mackenzie continue le débat qui traîne en longueur. L'élection de Dorchester tient tout en suspens. Aucun des partis ne veut découvrir ses positions avant de savoir si M. Sévigny sera élu ou défait.

Mercredi, le 24 janvier

Aujourd'hui, la Chambre discute, mais sans aigreur, le recrutement dans la province de Québec.

M. Boys, député de Simcoe-Sud, fier de son titre d'orangiste, ne blâme pas l'habitant de la province de Québec. Si l'habitant québecois ne s'est pas enrôlé, c'est due à l'inertie des chefs libéraux qui ne lui ont pas prêché le dévouement à l'Empire et ne lui ont point appris son devoir. M. Nesbitt, député de North-Oxford, défend l'opposition. Il s'en prend surtout au favoritisme dont on fait preuve dans l'armée. M. Cockshutt, député de Brantford, répond au nom de la droite, n'a pas de griefs contre la province de Québec. Si elle n'a pas donné le nombre de recrues qu'on attendait d'elle, c'est la faute des chefs libéraux qui n'ont pas fait dans cette province la campagne de renseignements que les députés conservateurs anglais ont fait dans les provinces anglaises. M. Marcil, député de Bonaventure, prend la défense de la province de Québec. Si le gouvernement n'a pas obtenu le nombre de recrues qu'il désirait, qu'il s'en prenne à ses amis les nationalistes, genre Blondin, Sévigny. Ce sont les doctrines qu'ils prêchèrent en 1911, avec l'appui des chefs conservateurs anglais d'alors, qui nuisent aujourd'hui au recrutement dans la province de Québec.

Jeudi, le 25 janvier

D'une déclaration faite à la chambre par le premier ministre, il est évident que les Communes s'ajourneront bientôt pour plusieurs semaines. Le gouvernement a accepté l'offre du chef de l'opposition et il sera bientôt en mesure de dire à la chambre quand Sir Borden partira pour Londres.

M. Marcil termine sa harangue. Il est suivi de Billy McLean, député de York-Sud. M. MacLean est un ministériel, mais il ne professe pas un respect sans bornes pour les fortes lignes de parti. M. McLean veut un gouvernement national. Ce qu'il nous faut c'est un cabinet de guerre comme en Angleterre. M. Lemieux, qui succède à M. McLean, attaque vigoureusement les anciens nationalistes devenus ministériels. Il se refuse à paraître en leur compagnie. M. Sinclair, de Guysboro, est le dernier orateur de cette séance assez terne. Il fait une longue revue de tous les méfaits dont serait coupable le gouvernement actuel.

LE BLE DU MANITOBA

(La **Croix** de Paris)

On a dit beaucoup de bien, puis ensuite assez de mal du blé du Manitoba, que M. Schribaux recommandait l'an dernier pour les semis très tardifs.

L'Académie d'agriculture de France ayant consacré une partie de sa séance du 8 novembre à l'étude de ce nouveau blé, nous profiterons de l'occasion qui s'offre d'éclairer à son endroit la religion des praticiens: pour cela nous analyserons rapidement ce qui fut dit en la docte assemblée.

M. Ed. Théry déclare que le blé du Manitoba a donné pleine satisfaction partout où il a été expérimenté dans des conditions normales.

Le directeur des services agricoles des Bouches-du-Rhône, M. Laroque, relève en son rapport que, semé le 2 avril en sol argilo-calcaire graveleux et peu profond, aux environs de Marseille, le Manitoba donna, le 7 juillet, une récolte de 14 hectolitres 23 à l'hectare, récolte faible mais que n'aurait cependant pas donnée les variétés usuelles du pays, placées dans les mêmes conditions, d'où l'on doit conclure que le Manitoba est rustique.

D'autre part, la précocité remarquable de ce blé est telle que M. Laroque se demande si, semé en automne, il ne donnerait pas une moisson précédent toutes les autres, ce qui serait très important au point de vue commercial.

Dans le Vaucluse, la précocité du Manitoba s'est également révélée comme très grande.

A Grignon, on en sema le 27 avril, concurremment avec du blé Chiddam et du blé de Saumur de mars. Après cent jours seulement de végétation, les grains sont trouvés bien mûrs, de bonne qualité et entièrement glacés, ce qui dénote la richesse du Manitoba en gluten.

Dans la Loire, de nombreux essais furent pratiqués qui donnèrent satisfaction aux cultivateurs, avec des rendements variant de 17 quintaux 50 à 31 quintaux. On pense que le Manitoba pourra être très utile quand des circonstances défavorables auront empêché de faire les semailles d'hiver.

M. Schribaux croit que le blé du Manitoba pourra sauver la mise lorsqu'il ne sera possible de semer que trop tard pour qu'aucun autre blé ne puisse mûrir; il dit aussi que le Manitoba pourrait être un bon blé de février pour les terres de faible fertilité.

En Champagne, en bonne terre à blé bien cultivée, le blé du Manitoba étonna par sa précocité, mais à la récolte on eut un assez faible rendement, soit 20 ou 21 quintaux au lieu des 24 ou 25 quintaux couramment obtenus.

Espérons que de nouvelles expériences nous éclaireront sur la valeur du nouveau blé que nous pouvons, dès maintenant, classer parmi les plus hâtifs et les plus rustiques.

LE CHATIMENT DES EMPOISONNEURS

L'empoisonnement était considéré comme un meurtre, mais le choix du supplice était laissé au juge.

Un nommé Julien de La Touche, habitant des environs des Trois-Rivières, âgé d'une trentaine d'années, avait épousé, en 1671, Isabelle Bertault, âgée de douze ans et demi seulement. De La Touche était ivrogne et paresseux. Sa femme l'avait accepté pour époux afin de faire plaisir à ses parents qui le croyaient à l'aise. Il ne tarda pas à battre sa femme cruellement. Une année après ce mariage mal assorti, Jacques Bertault et Gilette Baune, père et mère de la jeune femme, pour la débarrasser d'une union dont ils étaient responsable, empoisonnèrent et assassinèrent de La Touche. Leur fille leur avait quelque peu aidé. La justice fut bientôt informée du crime. Les assassins furent arrêtés, subirent leur procès et, le 9 juin 1672, le Conseil Souverain portait sentence contre eux. Bertault et sa femme devaient d'abord être conduits à la porte de la cathédrale, la corde au cou, une torche ardente au poing, en chemise, et là à genoux demander pardon à Dieu et au roi de leur crime. Puis le bourreau devait les étrangler tous deux, le mari sur une croix dite de Saint-André, la femme à une potence. Comme Bertault était plus coupable que sa femme, il devait avoir ensuite les bras et les cuisses rompus de chacun un coup de barre. Son cadavre était condamné à être exposé à une roue sur le Cap aux diamants pour y servir d'exemple. Quant à la malheureuse Isabelle Bertault, à cause de son jeune âge, elle ne fut condamnée qu'à faire amende honorable et à assister à l'exécution de son père et de sa mère.

Pierre-Georges Roy.

LE COIN DES DAMES

SANS raison apparente, je m'éveille ce matin-là pas gaie du tout. Je fais ma toilette à la hâte, avale mon café de même, puis après mon bonjour à maman je file au bureau. En passant devant l'église, je m'y arrête un instant pour demander la bénédiction du Divin Maître, sans laquelle on ne saurait bien accomplir son devoir.

Le ciel est gris, la neige est grise aussi, tout est sombre autour de moi, et je frissonne sous le souffle pénétrant d'un vent du nord qui m'agace.

Et je me sens l'âme lourde, accâblée comme à l'approche d'un grand malheur. Tous, tant que nous sommes, et aussi longtemps que nous serons sur la terre, nous aurons à passer de ces jours ternes, et si nous ne pouvons parvenir à secouer la mélancolie qu'ils nous communiquent, demandons à Dieu le secours de sa grâce, pour qu'elle nous aide à les vivre de façon méritoire et implorons-le qu'Il détourne de nous les épreuves pressenties.

... Il était dit toutefois, que la journée ne s'écoulerait pas toute, que j'aie une bonne souffrance à mon crédit. Contre mon habitude, je prends le premier tramway qui passe. Une personne de ma connaissance, qui y avait pris place déjà, m'invite à m'asseoir près d'elle et nous entrons en conversation. Chaque nouvel arrêt du char amène de nouveaux personnages, et comme je suis redevenue silencieuse après que l'échange des banalités est épuisée, j'entends sans y prendre garde les propos qui se tiennent à ma portée.

Tout à coup, je tends l'oreille, car une voix grincheuse vient de prononcer un nom porté par la plus loyale et la plus honorable personne que je connusse jamais. Je m'aperçois, trop tôt, hélas! que telle n'est pas l'entière opinion de mon désobligeant voisin... et cela me fait mal, mal, d'entendre faire d'injustes critiques à l'égard de la personne en question... Ce qu'on lui reproche?... Oh! "pas grand chose". Si ce n'est exactement ce que tout le monde admire en elle, c'est-à-dire sa droiture et ses convictions profondes qu'elle n'a pas peur d'étaler au grand jour quand bon lui semble.

... Je me mords les lèvres en descendant du char, indignée de tant de parti-pris.

"C'est là le monde", me dis-je, jamais l'on n'aura la liberté d'avouer ses opinions sans être sujet à se créer des ennemis...

Pour plaire à tous et à toutes, et ne pas risquer de s'attirer les foudres des gens qui ne possèdent pas le sens du beau et du bien, ne tiennent qu'à leurs idées — si erronées soient-elles — et ne veulent absolument pas respecter celles des autres, il faudrait se faire une âme de circonstance, autant dire une âme nulle.

Y en a-t-il assez, mon Dieu, de par le monde, et qui se meuvent sur la "machine ronde", n'ayant aucune opinion déterminée, mais embrassant volontiers celles des autres!... Ainsi constitué, le devoir est facile à poursuivre, ma foi!!!

En songeant à ces choses, je ne suis plus en colère à la pensée qu'on a essayé tantôt de descendre mon modèle d'intégrité de son piédestal, — car ne démolit pas qui veut — et je me sens contente plutôt. En effet, quelles conséquences peuvent bien avoir des remarques malicieuses n'effleurant pas seulement ces âmes placées bien plus haut, si ce n'est que de nous faire apprécier davantage les qualités qui en font la gloire?

JACQUELINE DES ERABLES.

23 janvier 1917.

QUESTIONS ENFANTINES

J'écoutais, ce matin, le babil de deux petites filles qui, lasses du jeu, regardaient à la fenêtre l'immense étendue de neige qui entoure notre demeure.

"Toujours de la neize (neige)!

"Encore de la neize!" dit bébé, qui a à peine quatre ans.

—Oui, répond l'aînée, c'est bien vilain tant de neige. J'aime bien mieux l'herbe et les fleurs; on sort quand on veut sans se geler le bout des doigts. Oh! que c'est long l'hiver.

Et les deux petites, avec l'insouciance de l'enfance, laissent leurs regrets, leurs pensées tristes à la fenêtre et quelques secondes plus tard elles jouent à cache-cache et la maison résonne de leurs rires bruyants. Pour elles la neige du dehors n'existe plus; leur tristesse, comme toute tristesse d'enfant, n'a durée qu'un instant.

Oh! qu'ils sont heureux, les enfants, et quel beau temps que celui de la jeunesse! Les heures pour eux se déroulent comme par enchantement. Ils voient du soleil partout, car leur petit coeur n'a pas encore été touché par le malheur; ainsi ils ne redoutent rien du lendemain.

Peu de chose, me direz-vous, fait verser leurs larmes. — Oui, mais il suffit aussi d'un seul tendre baiser pour en sécher la source.

C'est si beau un enfant! Avec son sourire si doux, son air d'innocence qui attire malgré soi; sa douce voix qui gazouille sans cesse et ce regard, sublime vision d'une âme pure et sans tache. Oh! que nous l'aimons! Si on pouvait seulement le garder toujours petit car le bonheur pour nous, mères, est bien maintenant, alors que l'enfant est petit; il est dans nos bras en sûreté, à l'abri des misères. En le serrant près, bien près de notre coeur, nous nous disons que sous peu cette figure rayonnante de sincérité perdra son air de candeur; ce front lisse, éclatant de blancheur aura, avant bien longtemps, des rides tracés par la responsabilité et les soucis; ses petits bras potelés et roses n'entoureront plus le cou de Maman qui l'aime tant.

Bébé sera bientôt vieux pour vous dire ces mots doux, qui encouragent et qui consolent. Il grandira, et dans peu d'années il sera homme et il ne sera plus à vous...

Gertrude.

LES PETITS ENFANTS

Ne dites point qu'un petit enfant est peu de chose; surtout ne le dites pas à sa mère. Ce petit être de cinq ou six jours, lui a déjà coûté tant de douleurs et causé tant de joies. Dans une famille bien réglée, tous s'occupent de lui; l'enfant est le centre de la pensée; il devient le bien des âmes, il les resserre au besoin, il les rapproche. La mère ne vit que pour lui; cette femme qui berce son nouveau-né, qui le caresse, qui le nourrit, qui essuie ses larmes d'un baiser, qui l'appelle pour l'éveiller, qui chante pour l'endormir, qui lui apprend les premiers mots, les premiers pas, le premier signe de la croix, elle appartient à cette humble créature si frêle, si aimée. La petite vie absorbe l'autre.

Les berceaux sont l'espoir, espoir d'une famille, d'une dynastie, d'une nation, d'un monde. Les divines écritures racontent en détail et par le menu, l'histoire du berceau qui porta sur le Nil le salut du peuple de Dieu; on voit la mère de ce bel enfant de trois mois prendre une corbeille de jonc, l'enduire de bitume et de poix, coucher au fond le petit Moïse et le déposer parmi les grandes herbes au fond du grand fleuve. Ce tout petit sauvé des eaux, sauva Israël!!

P. Delaporte, s.j.

—L'enseignement primaire.

A LA MAISON

De ce temps-ci, le vent est au mariage, et s'il faut en croire "dame rumeur", plusieurs jeunes ménages bâtiront leur nid avant bien des mois.

Dans un petit intérieur, la question des meubles est souvent compliquée, car il faut se rappeler que la mode change et que ce n'est pas raisonnable de renouveler un meuble parce qu'il n'est plus harmonieux ou qu'il a cessé de plaire.

Il convient donc, en achetant un mobilier, de consulter sa bourse et si elle n'est pas lourde, acheter peu, mais du bon et du beau. Il vaut mieux se passer d'un meuble que d'en acheter un qui sera boiteux dans une couple de mois ou qui sera tellement banal qu'il faudra l'expatrier au grenier pour avoir la paix des yeux.

Dans un petit logis, la salle à dîner sert souvent de salon. Alors, il faut qu'elle soit aussi jolie que possible. Cette salle servant à deux fins doit, pour être élégante, hygiénique et moderne, avoir un parquet de bois dur ou si ce luxe n'existe pas, un linoleum de bonne qualité avec quelques tapis s'harmonisant avec le décor des murs. Le buffet lourd, haut et décoré, de l'ancien temps, s'est modernisé. Il est maintenant très simple, en bois uni, ne retenant pas la poussière et demandant peu d'espace, qualité essentielle dans un petit intérieur. Des chaises et une table ronde du même bois que le buffet.

L'harmonie et la simplicité, voilà ce qui convient à la mode du jour. De toutes les pièces de la maison, la chambre à coucher est souvent la plus négligée quand elle devrait être la plus large, la mieux aérée et la mieux tenue. Ecartez de cette chambre tout ce qui l'encombrerait, et donnez-lui de l'ordre et de la fraîcheur. Fraîches couvertures, lingerie immaculée de propreté, rideaux toujours blancs aux fenêtres, en feront un sanctuaire de santé.

Et pour terminer, passons à la cuisine qui, elle aussi, doit être arrangée de façon à la faire aimer. Si on est obligé de se passer de bonne et si on a un peu d'espace, une petite chaise berceuse pour que la jeune madame puisse se reposer tout en surveillant la cuisson de ces petits mets savoureux que toute femme de coeur s'ingénie à confectionner, afin de gâter un peu le maître du logis.

Gertrude.

RECETTES

Carbonnade

Ingrédients: 2 livres de tranches de boeuf dans la ronde (coupées minces); ½ livre de gras de lard salé; 1 oignon; sel et poivre; 1 cuillerée à soupe de vinaigre; gros comme un oeuf de beurre; gros comme un oeuf de graisse.

Préparation: Coupez les tranches de boeuf de la grandeur de la main. Mettez des petits morceaux de lard salé dans le milieu sur chaque tranche. Roulez et attachez avec de la corde et du fil. Placez dans un plat couvert allant au four avec la graisse, le beurre, le poivre et le sel. Couvrez d'eau et laissez cuire dans le four modérément chaud pendant deux heures. En sortant du four, ajoutez le vinaigre avant de servir.

• • •

Chou rouge à la Bruxelloise

Ingrédients: 1 chou rouge (ordinaire; 1 livre de bacon; 2 pommes pelées et le coeur enlevé; poivre; 1 cuillerée à soupe de vinaigre.

Préparation: Hachez bien menu le chou et faites cuire dans l'eau. Jetez l'eau et ajoutez le bacon, les pommes et le poivre. Laissez cuire pendant une heure, enlevez le bacon et ajoutez le vinaigre avant de servir.

• • •

Crème aux oeufs

Ingrédients: 4 oeufs (les jaunes); ½ tasse de sucre; 1 cuillerée à soupe de beurre; 1½ tasse de lait; muscade et 1 cuillerée à thé de vanille.

Préparation: Brassez bien les oeufs avec le sucre, ajoutez le lait ainsi que l'essence et de la muscade au goût, et le beurre fondu. Faites cuire dans un four chaud pendant 15 minutes.

O. E.

AU COLLEGE

Rapport de la séance du 21 janvier

Cette première séance de l'année 1917 est ouverte par M. le Président Louis-Philippe Gagnon, qui en termes concis mais choisis formula pour tous les souhaits traditionnels de succès et de prospérité. Il commenta ensuite le dernier attentat de notre illustre gouvernement dans le but de faire de l'Université du Manitoba une université d'Etat. Il nous dit que cette ingérence de l'Etat dans le droit des parents sur l'éducation de leurs enfants était irrationnelle et il développa sa pensée.

Nous entendons à présent M. Alexandre Boulet, conseiller de Belles-Lettres, qui vint déclamer "Les animaux malades de la peste", par LaFontaine. Se conformant à la leçon de justice qui ressort de ce petit chef-d'oeuvre du vieux fabuliste, nous félicitons chaleureusement le camarade Boulet de l'éloquence qu'il déploya dans sa déclamation. De nouveau nous pûmes goûter l'effet magique de la voix de basse aux accents mâles et énergiques.

Vint ensuite notre vice-président, Albert Prince, qui déclama un extrait de la vie de J.-C.

Ce serait se répéter que de faire de nouveau l'éloge de M. Prince, car sa puissance d'élocution nous est fort bien connue; aussi pour couper court à tout compliment superflu, disons qu'il nous a rendu cette pièce avec une art fini.

Lui succède M. Armand Goulet, qui, lui, récita "Le singe qui montre la lanterne magique", par Florian. Je ne voudrais rien insinuer de malveillant à l'adresse de mon ami Armand, mais je dois dire qu'avec sa facilité habituelle, il rendit à merveille les faits et gestes des différents personnages — et vous connaissez quels ils sont qui figurent dans cette pièce de déclamation.

Passons au sermon. C'est le Rév. Frère Victor qui en fait les frais. "Il y a deux espèces de soupes, dit-il, l'une est maigre, l'autre est grasse; c'est la "grasse" que je vous souhaite". Malheureusement, ce fut tout.

Cédant à l'invitation de M. le Président, notre infatigable modérateur, le R. P. Leveillé, s.j., nous entretient de son thème favori: l'éloquence. Il étudia la question à trois points de vue différents.

Pour être orateur, dit-il premièrement, il faut savoir déclamer. En effet, on ne saura mettre de l'action et de la chaleur dans notre débit que lorsque l'on aura acquis l'art de la déclamation. On ne peut non plus être bon orateur, ajoute-t-il, sans être bon écrivain; c'est là une des conditions nécessaires de la vraie éloquence. De fait nous ne pourrons communiquer nos pensées à un auditoire avec facilité et élégance qu'en autant que nous serons bons écrivains. Avec seuls de l'action et des grands gestes, nous pouvons leurrer les gens au premier abord, mais il est certain qu'ils ne demeureront pas longtemps dupes de notre ignorance.

C'est le coeur qui fait l'éloquence, nous dit-il en troisième lieu. Le vrai orateur est celui dont le coeur est libre de toute affection coupable, susceptible d'éteindre les élans généreux de son âme et de lui faire perdre la véritable notion du devoir et de l'honneur.

Tels sont les bons conseils que nous a communiqués le R. P. Léveillé. Espérons que tous en feront leur profit, car dans ces temps de lutte et d'antagonisme, on ne saurait trop appuyer sur l'importance de l'éloquence.

Doit-on s'enrôler ou non? C'est là selon que l'annonce M. le Président, la question dont l'étude fera l'objet d'un débat entre les philosophes à notre prochaine réunion.

La cloche sonne et la séance est levée.

Jean Préfontaine,
Secrétaire.

UNE LETTRE D'UN MANITOBAIN

On nous communique une lettre d'un des premiers manitobains à s'enrôler. Nul doute que nos lecteurs la liront avec plaisir. Ce manitobain a été gravement blessé. Il est encore à l'hôpital où l'on a pratiqué la greffe de nerfs sur sa jambe labourée par des éclats d'obus.

Taplow Bucks,
25 décembre 1916.

Ma chère femme,—

Un mot pour te dire que tout va bien encore une fois pour moi. Je ne suis pas guéri, mais j'ai une idée de ce que sera ma patte. Le greffage des nerfs a réussi mieux que je m'attendais, et tout porte à croire que ma jambe va être encore bien utile, elle va pouvoir répondre aux principales exigences de la vie.

Je ne serai pas dûment sur pieds avant le printemps. Maintenant, ma bien chère femme, voilà le jour de l'an et nous ne sommes pas encore ensemble. Inutile de te dire que je voudrais être au milieu de l'autre mois. Ce n'est pas rose. Aujourd'hui, ce sont les Anglais qui ont de la peine. C'est leur Christmas et je t'assure qu'ils s'en donnent du trouble: décoration, chants, etc. Ce matin chacun avait un bas plein de bonbons pendu à son lit. On nous traite comme des enfants; c'est ce qui fait le plus comique de la farce. On a des tambours, des flutes, des grelots, des petits chevaux... tout enfin pour faire le bonheur des gosses. Quel tintamare, quel train? J'ai commencé la journée par la messe et la communion. Les cantiques m'ont rappelé le pays et ses vieux Noëls de mon enfance.

Ici, mon coeur me dicte mille choses à te dire, mais je m'abstiens, car si ce coeur pense à toi, il est trop près des yeux pour te dire ce que je voudrais. Je sens quel es fêtes n'auront pas pour toi la gaieté qu'elles devraient; que veux-tu, ma chère, c'est le sort de la vie. Combien y en a dont l'espérance en l'avenir est encore pis que le présent. Songeons à ce qui aurait pu être et remercions la Providence de ce que nous avons. La route est longue, mais qu'y pouvons-nous? Ce n'est pas en se désolant que notre sort s'allège.

Sois courageuse, c'est ton courage qui m'a soutenu souvent dans les passes difficiles et dangereuses. Je puis dire que sans toi et ma bonne vieille mère, je serais resté sur le champ: il est une phase où la pensée seule que je ne pouvais aller plus loin était la mort. Votre souvenir m'a sauvé dans cette occasion suprême.

Aujourd'hui encore c'est la certitude de vous retrouver vivant qui fait ma seule consolation.

Je te l'ai dit souvent: plus longue sera l'absence et plus heureux sera le retour. Pour qu'il y ait du bonheur ici-bas, il faut être malheureux quelque temps. Celui qui n'a pas de peine ne connaît pas le bonheur.

Courage donc, ma chère femme, la vie a plus d'une journée. Aujourd'hui il fait sombre, mais un jour viendra que le soleil luira pour nous deux. Quand nous serons vieux et que nos enfants parleront au foyer de l'épopée guerrière de la campagne européenne, nous serons fiers de notre sacrifice tandis qu'au pays de la Belle France des générations nous béniront d'avoir frappé en défense du faible et du juste.

Vous, femmes et mères, qui êtes loin au-delà de l'Océan, ne connaissez pas la douleur. Il faut voir ce que souffrent ici les mères, les filles, les vieillards et ces chers petits êtres dont la seule arme est de pleurer.

Loin de te désoler, ma chère, sois satisfaite du devoir accompli. Je te retournerai avec le même coeur, le même amour infaillible d'autrefois. Je te retournerai guéri des ambitions vaines qui ont fait nos peines. Vieilli par l'expérience, mûri par le malheur, je te retournerai meilleur et pourrai te rendre heureuse et mieux contribuer au bonheur des miens par mes connaissances et mon expérience.

Parfaire ma vie tant du côté religieux que de la vie ordinaire afin de faire ton bonheur et celui de ma famille, voilà les voeux que je formule à l'occasion de l'année nouvelle.

Dis à tous de ma part que je les aime et qu'il me tarde de les voir; les voeux et souhaits que tu leur fera seront les miens. A tous et à toi tout particulièrement, je souhaite bonne, heureuse et sainte année.

Je termine en t'embrassant avec toute l'affection d'un mari qui t'adore.

Guillaume.

L'ENROLEMENT DES CELIBATAIRES

Conférence militaire à Toronto.— Ce qu'elle recommande. — La mise en vigueur de l'acte de la milice

Toronto, 25. — "Que tout le monde, sans exception, est d'opinion que l'enrôlement volontaire avait cessé, et que la chose qui restait à faire c'était de mettre en vigueur l'Acte de la Milice", telle est la déclaration faite à un journal par un haut officier, à la suite d'une conférence qui eut lieu hier et à laquelle assistaient les officiers supérieurs des forces expéditionnaires canadiennes et des régiments du district militaire No 2.

A cette conférence, il fut décidé de demander au gouvernement canadien de mettre en vigueur par un ordre-en-conseil l'Acte de la Milice, pourvoyant à la mobilisation, et à l'entraînement militaire pour le service actif.

La réunion était présidée par le major-général W.-A. Logie, officier-commandant du district militaire No 2, dont le siège principal est à Toronto.

Le major-général W.-G. Watkin, major d'Ottawa et le major-général W.-E. Hodgins, adjudant-général, aussi d'Ottawa, étaient présents.

Les représentants de la presse ne furent point admis à cette conférence, mais on a appris, par après, que le chef d'état-major ainsi que l'adjudant-général furent des plus surpris de voir que tous étaient unanimes sur cette question. On a demandé que la première classe affectée par l'Acte de la Milice soit immédiatement appelée. Cette classe comprend tous les hommes non mariés de 18 à 30 ans, aussi les veufs sans enfants.

Le général Logie a dit que le sentiment de l'assemblée était que quelque forme de service obligatoire était nécessaire pour obtenir des hommes, pour la défense nationale, afin de permettre aux soldats qui se sont enrôlés pour le service d'outremer puissent partir sans aucun délai.

Le chef d'état-major a déclaré qu'il informerait les ministres de l'opinion exprimée par l'assemblée. Si l'Acte de la Milice venait en vigueur, les hommes appelés iraient dans un camp d'entraînement pendant un an, peut-être.

Chronique Sportive

Par M. D.

Lundi dernier à l'Arena, devant une assistance assez considérable, l'équipe de hockey de l'Union Canadienne a défait le club Beaver dans une partie de ligue.

Le résultat final, 7 à 3, ne donne pas précisément une juste indication du jeu. En effet, quoique nos joueurs aient pris de bonne heure l'avantage, qu'ils surent conserver jusqu'à la fin, le club adverse ne ralentit nullement son allure et la partie ne fut réellement gagnée que lorsque la cloche sonna la minute finale.

Dès la mise au jeu de la rondelle, les joueurs partirent à une allure endiablée, pour ralentir un peu ensuite. La glace colante mettait la partie plus lente et le jeu en souffrit un peu, les joueurs se fiant davantage au jeu individuel qu'au jeu d'ensemble.

Après 7 minutes de jeu, Menu réussit à déjouer la vigilance de Smith, qui jouait une partie sensationnelle dans les buts pour les Beavers, et logea la rondelle dans le filet pour le premier point de la partie.

Ce fut une bienvenu diversion à la lenteur du jeu, et les spectateurs eurent l'occasion de témoigner leur joie par de vibrants cris de satisfaction. Le deuxième point fut enregistré par J. Couture, après une course de toute la longueur de la glace. Jules fut sans contredit l'étoile de la soirée. Il se servit de sa vitesse et de son maniement du bâton pour dégager les approches des buts, et maintes fois il partit pour de belles courses qui soulevèrent l'enthousiasme de la foule, et la barrière infranchissable qu'il opposait avec Levêque et Menu aux équipiers du Beaver a contribué pour beaucoup à la quatrième victoire du club l'Union Canadienne, et incidentellement à la quatrième défaite des équipiers du club Beaver.

Quand la sonnette eût annoncé la fin de la première période, nos joueurs avaient accumulé 3 points contre leurs adversaires 1, Johnson, des tricots verts, ayant pris Lévêque en défaut.

La deuxième période fut une grande amélioration, et le jeu combiné des Beavers força les "Canayens" à travailler ferme pour conserver un avantage qui pouvait leur échapper. F. Couture, Doster, Caron et Goulet, du Bleu, blanc, rouge, se surpassèrent, et quoique l'on puisse dire que le jeu n'était pas à comparer evec celui des parties précédentes, il y eut néanmoins assez de beaux coups exécutés pour satisfaire tout le monde.

Peu après le début de la seconde période, Menu dut se retirer pour quelques minutes après avoir été blessé accidentellement, et fut remplacé par McDonald, qui s'acquitta bien de sa tâche. Un peu plus tard dans la joute, Caron, après une chute, dut se retirer à son tour, et Bégin lui fut substitué. Lui aussi se montra en évidence et remplit bien sa position.

Après plusieurs assauts furieux vers la citadelle ennemie, Caron, assisté par Dostert, logea le caoutchoue dans le filet pour le quatrième point et peu après les Beavers, qui avaient ouvert les écluses de leur vitesse, comptèrent à leur tour, plaçant le score à 4 à 2. Ce fut alors que dans un renouveau d'ardeur, nos équipiers bombardèrent les buts adverses d'une terrible avalanche de lancers et ajoutèrent 3 points en 12 minutes, mettant, disons le mot, la partie sur la glace.

Néanmoins, les joueurs du Beaver essayèrent de prendre avantage de l'absence de Jules Couture qui était à purger cinq minutes de punition et de Menu aussi pénitent, mais ne réussirent qu'à compter un seul point.

Disons en toute justice que nos équipiers avaient de réels adversaires dans les tricots verts, et ceux qui ont assisté aux deux parties qu'ils ont joué avec l'Union Canadienne ont pu remarquer les progrès sensibles qui s'étaient opérés dans leur jeu d'ensemble, sous l'habile direction de leur entraîneur et notre compatriote, M Tony Gingras.

Tous les joueurs des deux camps ont fait excessivement bien, vu l'état de la glace, et ont droit à plus d'encouragement de la part des amateurs du sport d'hiver national. Et nous leur désirons tout le succès qu'ils méritent.

La partie fut nullement rude, et quoiqu'un peu lente par instants, a été très intéressante.

Un fort contingent de Canadiens de Saint-Boniface et de Winnipeg s'était rendu à l'Arena, et ils fournirent la musique avec profusion et aussi contribuèrent au succès. Ca fait tant plaisir de se sentir soutenu...

Composition des équipes

Union Can.		Beavers
Lévêque	Buts	Smith
Menu	Défenses	Smallenberg
J. Couture	"	Kramer
Dostert	Rovers	Vaughan
F. Couture	Centres	Trescott
Caron	Ailes droites	Johnson
Goulet	Ailes gauches	Simonite

Substituts. — Union Canadienne: McDonald, Bégin; Beavers: Jackson, Buickingham et Alexander.

Sommaire des points

1ère Période

1.—Union Can., Menu: 7.00.
2.—U. C., J. Couture: 4.15.
3.—Beavers, Johnson: 6.20.
4.—U. C., F. Couture, passe de Dostert, 5.10.

2me Période

5.—U. C., Caron, passe de Dostert, 4.35.
6.—Beavers, Johnson: 10.00.
7.—U. C., Goulet, passe de F. Couture: 6.00.
8.—U. C., Bégin: 4.00.
9.—U. C., F. Couture, passe de J. Couture: 2.00.
10.—Beavers, Jackson, passe de Smallenberg: 4.10.

Position des Clubs

	G	P	P	C
Union Can.	4	0	27	10
Trancona	2	2	13	14
Beavers	0	4	7	23

Eux aussi triomphent!

Le club junior de l'Union Canadienne a triomphé de l'équipe du Y. M. C. A., dans une joute intéressante jouée au patinoir Winnipeg. Le résultat fut de 4 à 1. Prendergast, pour les gagnants, se révéla comme une étoile future et enrégistra pour sa part 3 des 4 points pour son club.

Les équipes étaient composées des joueurs suivants:

Union Canadienne: Boxtal, Vulliez, Houde, Prendergast, Pelletier, Bédard, Remillard.

Y. M. C. A.: Weir, Slater, Neil Weisner, Lush, Myers et Nestor.

• • •

Le club de hockey du Collège semble imbattable, et les deux parties disputées jusqu'à cette date ont résulté en deux belles victoires.

• • •

L'équipe senior de l'Union Canadienne a, dans ces deux groupes de bons réservoirs dans lesquels elle pourra puiser plus tard pour reformer ses cadres. Tous les joueurs ont de l'étoffe et avec un peu de pratique ils se développeront et nous entendrons parler d'eux dans la suite.

• • •

Dans une partie de la ligue Intermédiaire, le club Victoria, de Winnipeg, a défait l'équipe de l'Union Canadienne, par un résultat de 9 à 6. Nos jeunes n'acceptèrent la défaite qu'après avoir lutté avec énergie. Tous se promettent de prendre leur revanche. La partie fut intéressante et très rapide. Leur bonne volonté mérite un meilleur encouragement des amateurs du hockey. A peine une poignée de fervents assistèrent à cette joute.

L'Union Canadienne était représentée par les joueurs suivants: Desautels, Guilbault, Bégin, Gagnon, Marius, Lévêque, Senez.

• • •

M. Victor Guilbault a gracieusement offert une coupe, emblème du championnat pour la "Winnipeg and District Hockey League". Ce don a été chaleureusement accepté par les officiers de la ligue et le secrétaire, M. Deschambault, a été chargé de transmettre à M Guilbault les plus sincères remerciements de la ligue.

La coupe portera le nom de "Guilbault Memorial", en souvenir de nôtre compatriote décédé, M. Edouard Guilbault.

UNION CANADIENNE

Les amis de l'Union Canadienne avaient, dimanche soir dernier, le plaisir d'entendre M. le juge Prud'homme nous parler de nos luttes pour le français. Le conférencier a su retenir l'attention de son auditoire durant une heure et quart. Mlle Marguerite Prud'homme chanta et eut les honneur d'un rappel. M. Noël Bernier, en l'absence de M. Beaupré, remercia le conférencier.

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs de longs extraits de la conférence de M. le juge Prud'homme.

"Saint-Boniface est la citadelle des droits du français et le boulevard de notre race au Nord-Ouest. De ce chef il convenait qu'il fut le point de ralliement de nos forces et au point de vue intellectuel l'Athénée où nos jeunes gens pussent fourbir leurs armes pour les âpres luttes dont l'enjeu est notre survivance nationale.

C'est bien là l'idée qui a présidé à l'organisation de l'Union Canadienne. Elle a voulu cette année continuer la série de conférences inaugurée l'hiver dernier.

Elle ne pouvait mieux débuter qu'en offrant au public une étude magistrale sur les devoirs des électeurs. Les graves enseignements qui découlent de cette conférence produiront, j'en ai l'assurance, des fruits d'autant plus abondants qu'ils sont tombés des lèvres même de notre premier Pasteur, Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Il me semblait que cette société fondée par l'élite intellectuelle de notre jeunesse appellerait naturellement l'un de leurs membres pour donner les principaux travaux de l'hiver. Si nos jeunes amis savaient avec quels regards affectueux nous assisterions à leurs ébats et applaudirions aux efforts de leur nature exubérante, il me semble qu'ils consentiraient plus volontiers à mettre de côté une fausse modestie qui nous prive du plaisir de sentir nos âmes vibrer sous les effluves de leur chaude inspiration. Déjà quelques-uns d'entre eux sont descendus dans l'arène où se livrent de rudes combats pour la conservation de notre langue. Nous les invitons à venir souvent dans cette enceinte nous faire respirer le parfum de leur jeunesse et nous enivrer du souffle patriotique qui les anime. Ils y puiseront dans ce milieu sympathique des énergies et un élan nouveaux pour mieux braver les assauts violents dont nous sommes l'objet ailleurs.

Je me rends bien compte cependant que j'ai l'honneur d'être icice soir parce que mes cheveux blancs m'indiquent que je suis un des anciens, l'un des rares survivants de la vieille garde qui faisait corps et âme avec les Taché et les Langevin et qui considère comme un honneur de veiller encore sur les remparts à côté du chef bien-aimé qui a succédé à ces vaillants athlètes, je veux dire Mgr Béliveau.

Malgré la faiblesse de mes moyens, je veux servir la bonne cause jusqu'au bout, mais à vous jeunes gens de l'Union Canadienne, nous les anciens pouvons rendre nos armes: nous ne les avons jamais livré à d'autres mains. Vous garderez le dépôt sacré de notre foi et de notre langue comme un pieux héritage reçu des mains de ceux qui vous ont précédés. Vous serez fidèle à la devise britannique: "Dieu et mon droit". En restant fidèle à Dieu, vous sauverez la vérité et la justice de cette province, car comme le disent nos livres saints: "Opera manuum ejus veritas et judicium" — la vérité et la justice sont l'oeuvre des mains de Dieu Et si parfois, las de combattre sans cesse contre les gros bataillons, vous sentez votre ardeur s'attiédir, rappelez-vous les sacrifices et les luttes homériques de ces vaillants en Israël que furent nos archevêques.

On rapporte que quelques instants avant sa mort, Richard Coeur de Lion fit venir le chevalier qui l'avait accompagné en Terre Sainte et lui fit promettre d'aller, après qu'il ne serait plus, porter son coeur à Jérusalem. Le chevalier partit en effet pour accomplir sa pieuse promesse. Souventes fois, succombant sous la fatigue, il sentit son courage faiblir et prêt d'abandonner son pèlerinage. Alors il approchait le coeur de son Roi près du sien et sentait une ardeur nouvelle l'animer.

Qu'il en soit ainsi pour vous, mes amis. Par la pensée, aux heures angoissantes de votre vie, vous vous rapprochez du coeur de ces Machabés et vous sentirez ces illustres morts faire revivre en vous les saintes passions du devoir et du sacrifice pour Dieu et la patrie."

Après ce brillant exode, le conférencier évoque à grands traits l'histoire française de l'Ouest. Puis il poursuit.

"Je m'arrête ici pour souligner les leçons qui se dégagent de notre histoire.

Chaque peuple a une mission spéciale qui lui est assignée dans le plan divin. Sa grandeur et son avenir dépendent de sa correspondance au souffle d'en haut qui l'anime et le dirige.

se pénétrer de cette pensée essentielle afin de tendre avec une fermeté indéfectible toutes les énergies en réserve de notre race vers cet idéal. Cette pensée doit être comme le phare lumineux qui dirige notre marche au milieu des violences et des assauts dont nous sommes l'objet. Or, il est évident que dès notre berceau, l'Eglise qui a présidé à notre naissance nous a marqués au front, comme un peuple choisi pour répandre au Canada la civilisation chrétienne.

C'est là notre raison d'être. Voyez plutôt dans un tableau rapide ce qui se passe. A peine Jacques Cartier a-t-il touché le sol du Canada qu'il élève un croix. Il est suivi des missionnaires et de nos voyageurs, qui remontent la chaîne de nos grands lacs, s'élancent ensuite dans les Illinois, le Wisconsin, le Dakota et les prairies de l'Ouest, ne s'arrêtant qu'après avoir arboré le drapeau de la France sur la première chaîne des Montagnes Rocheuses.

Les missionnaires accompagnent les découvreurs et prennent au nom du Christ possession de ces terres vierges. Pendant quelques années ces immenses régions seront le théâtre de rivalités souvent sanglantes entre des compagnies de traite rivale. La soif de l'or poussera ces compagnies à des orgies sans nom. Les sauvages démoralisés se livreront à des désordres incroyables. Ce sera le règne de la force brutale et des passions avilissantes. Des missionnaires de notre race viendront rétablir l'ordre et la paix.

L'Eglise alla au devant de ces tribus frémissant de jouissances sensuelles et impatientes de tout frein. Elles les adoucit, façonna leur caractère, pétrit leur âme et y déposa le germe du respect de la justice et de la vérité. Elle civilisa le Nord-Ouest en le purifiant. Elle se pencha sur ces pauvres déshérités de la prairie pour les relever et les consoler dans leur misère avec la tendresse d'une mère.

Il ne faudrait pas s'imaginer que c'est par un hasard tout fortuit que saint Jean-Baptiste nous a été donné comme patron. Un événement aussi remarquable, sanctionné par le Souverain Pontife, possède une signification trop profonde et imprime à notre front une marque trop visible pour n'y pas reconnaître la main de Dieu.

(A suivre sur la page 4)

A ceux qui souffrent de l'asthme. — Le remède du docteur Kellogg contre l'asthme, c'est la main secoureuse qui se tend vers le nageur en voie de périr. Il donne une nouvelle vie et de l'espoir par la guérison du mal, chose qu'on croyait impossible. Sa valeur est trop patente pour qu'on la discute même. Si vous souffrez de l'asthme faites l'essai de ce remède éprouvé par le temps et comme des milliers d'autres vous vous en trouverez bien.

Autour de la Ferme



LES ANIMAUX DE FERME

Le cheval est de première nécessité. Dans nos premières années on le remplaçait bien par des boeufs. Aujourd'hui nous voyons les "engins" au pétrole ou à l'essence prendre la place des chevaux. Mais en nul endroit on ne peut se passer du cheval. Certains fermiers en gardent même une vingtaine et plus.

Au cours de mes voyages dans la province de Québec, j'ai souvent entendu des cultivateurs m'exprimer leurs craintes sur ce point. "Ce doit être, disaient-ils, une formidable dépense que l'entretien de tant de chevaux?"

Oui et non, car il y a tant de manières de garder des chevaux. On peut les nourrir tout l'hiver au bon foin et à l'avoine, ne pas leur ménager l'étrille et la brosse. Au printemps l'on aura de belles bêtes, en condition et capables d'un bon travail. Si votre écurie n'est pas éclairée et bien aérée, il peut se faire que vous perdiez quelques chevaux en dépit de vos bons soins, de votre bon foin, de vos coups d'étrille et de brosse. En pareil cas il vous faudra acheter à gros prix des remplaçants aux chevaux morts. Nous pouvons sans crainte de nous tromper affirmer que ces achats de chevaux ont été la ruine de plusieurs. Ce sujet fournit donc matière à une étude dont pourront tirer profit nos fermiers. Je ne la ferai pas, car je veux tout simplement rappeler aux cultivateurs qu'ils doivent comme tous les autres ne pas négliger un révenu et ne pas faire une dépense inutile. Ainsi, on peut nourrir des chevaux de travail qui ne font rien pendant les longs mois de l'hiver sans leur donner du foin de $15 à $20 la tonne et de l'avoine qu'on peut ménager pour plus tard. Un fermier ne peut-il pas sous ce rapport épargner beaucoup, surtout s'il a une vingtaine de chevaux? C'est la méthode que suivent nombre de fermiers. Ils dépensent relativement très peu pour l'hivernement de leurs chevaux, mais quand vient le printemps, ils augmentent les rations. Et c'est ainsi qu'ils ont au moment du travail des bêtes en bonne condition et capables d'un bon service tout l'été.

Ce bon service de tout l'été n'est pas le seul profit qu'un bon fermier retire de ses chevaux. S'il en garde une vingtaine, il y aura certainement quatre ou cinq juments poulinières et même plus. Qu'on élève quatre ou cinq poulains tous les ans, — on le fait très facilement, — voilà qu'on aura un revenu qui non seulement diminue les frais d'entretien, mais comble des déficits se produisant ailleurs

On peut donc, en conclusion, affirmer que garder un grand nombre de chevaux et les bien nourrir, loin d'être une source de dépenses, est une source de revenus.

Mais, demanderez-vous, peut-on hiverner des chevaux de travail avec de la paille? Et pourquoi pas? Sans doute qu'il faut ajouter un peu d'avoine à la paille pour que les chevaux soient gras et bien portant. La paille est un peu sèche; c'est pourquoi de temps à autre il faut y ajouter des fourrages vers. Les chevaux se trouvent très bien de ce régime.

Va sans dire que ce régime de la paille ne vaut pas pour les chevaux qu'il faut atteler tous les jours. Soigner deux chevaux est chose autre que soigner vingt chevaux.

N.-C. JUTRAS, ptre.

SAINT-CHARLES

Notre paroisse a tenu, avant le départ du R. P. Therrien, o.m.i., à lui manifester tout l'estime et tout l'amour qu'elle a pour lui. Aussi, jeudi soir dernier, nous nous réunissions nombreux dans le soubassement de l'église pour faire nos adieux au bon pasteur qui est forcé de nous quitter après quatre années de dévouement et de labeur apostolique. Un joli programme de musique, de chant et de déclamation nous permit de constater à nouveau le talent de nos jeunes artistes. Nos remerciements à M. Pirotton qui nous a donné le plaisir de l'entendre ainsi que plusieurs de ses amis de Saint-Boniface. Nous tenons aussi à féliciter plus particulièrement M. A. Menu, qui déclama avec beaucoup de talent, et M. G. Levêque qui eut un franc succès avec sa chanson comique.

Cette séance avait été organisée et était présidée par M. Charles Menu. Il a droit d'être fier du succès obtenu.

Il y eût présentation de cadeau au R. P. Therrien, o.m.i., par Mlle Adèle Caron, et lecture de l'adresse suivante par M. Louis Laflèche.

Au Révérend Père Joseph Therrien, o.m.i., curé de Saint-Charles, Man.

Révérend Père,

Il y a aujourd'hui plus d'un siècle, ou pour être exact, c'était le 25 janvier 1816, que la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, fut fondée à Aix, en France, par l'humble abbé Charles-Joseph Eugène Mazenod, plus tard évêque de Marseille.

En ce jour béni, ce saint disciple du Christ, tenait sa première réunion avec le modeste nombre de quatre de ses compagnons, pour fonder une congrégation de missionnaires, connue sous le nom de "Missionnaires de Provence".

Dix ans plus tard elle fut solennellement reconnue et approuvée par le Souverain Pontife Léon XII, et reçut le nom glorieux de Oblats de Marie Immaculée.

Le grain de senevé de ce jour-là est devenu un arbre gigantesque, qui étend ses branches jusque dans les cinq parties du monde, car les disciples de Monseigneur Mazenod prêchent aujourd'hui l'évangile en Europe, en Asie, en Afrique, en Océanie et dans toutes les parties du continent américain.

Mais les paroissiens de Saint-Charles ne se sont pas réunis ici ce soir pour faire l'histoire de cette illustre Congrégation, ni pour la suivre dans tous ses développements qui sont immenses; ils sont ici pour payer un tribut de reconnaissance à un des membres de cette noble congrégation pour exprimer un sentiment de regret à l'occasion du départ de leur digne curé, le Révérend Joseph Therrien Oblat de Marie Immaculée.

Révérend Père, dès le premier jour que vous avez pris charge de cette paroisse, vous avez su gagner tous les coeurs, captiver tous les esprits. Vos qualités de bon curé de dévoué pasteur, votre charité, votre ovialité et votre désintéressement vous ont fait aimer, non seulement de tous vos paroissiens, mais de tous ceux qui vous connaissent ou qui sont venus en contact avec vous.

Vous avez été, pendant les presque quatre ans que vous avez été parmi nous, un véritable pasteur, un bienfaiteur, un consolateur dans l'ordre spirituel et temporel. L'exemple de votre piété autant que la parole divine que vous prêchez avec tant d'ardeur, a attiré à Dieu les âmes les plus endurcies, et mainte jeunesse est restée ferme dans l'âpre et tortueux chemin de la vertu par l'application et la mise en pratique des conseils tombés de vos lèvres de gardien des âmes.

Aucun de vos paroissiens affligés ne vous a jamais quitté sans être consolé, et dans maintes occasions, vous n'attendiez pas la venue du nécessiteux pour le secourir; vous alliez à la recherche de la brebis égarée, ou vous envoyiez du secours là où vous saviez que le besoin se faisait sentir.

Les paroissiens de Saint-Charles se souviendront longtemps de votre séjour parmi eux. La part active que vous avez prise dans les luttes contre les ennemis de leur religion et de leur langue leur servira longtemps de stimulant dans cette guerre qui ne finira que par la victoire ou la tombe.

Vous avez fait plus! De vos modestes revenus, après en avoir donné une partie à ceux qui se trouvaient dans la misère, vous employiez une autre partie à l'embellissement du temple de Dieu, et si nous pouvons venir adorer aujourd'hui en pleine clarté l'Enfant Jésus dans sa crèche, c'est grâce à votre solicitude, grâce à l'obole que vous avez versé avec celui de vos paroissiens.

La reconnaissance publique de ces faits constitue une partie du tribut que nous voulons vous payer aujourd'hui, mais de l'appréciation profonde de ce zèle découle un sentiment de regret. Le fait que vous êtes appelé par vos supérieurs à d'autres champs de labeur, remplit nos coeurs de tristesse, et nous vous voyons partir avec chagrin.

Une chose nous console: Vous n'allez pas loin, et nous espérons sincèrement d'avoir de temps en temps l'avantage de vous serrer la main et de cueillir de vos lèvres un conseil, un mot d'encouragement qui complètera peut-être l'oeuvre de notre salut, auquel vous vous êtes entièrement dévoué avec le zèle de véritable pasteur. Les paroissiens de Saint-Charles, Révérend Père, veulent rester en contact journalier avec vous, autant que possible, au moins par la prière.

Dans ce but, en témoignage de l'attachement sincère à leur curé, ils vous offrent ce petit cadeau, qui vous fera souvenir, au moins quand vous vous en servirez qu'ils ont encore besoin d'aide, et qu'ils comptent sur une petite prière de vous afin d'obtenir la grâce d'être victorieux dans la lutte ici-bas et de vous rejoindre un jour dans la patrie céleste.

Ces humbles objets vous sont offerts de grand coeur, Révérend Pre, et s'il peuvent vous être utile dans l'exercice des saints ministères, nos désirs les plus ardents seront satisfaits.

Vos respectueux et attachés paroissiens.

Louis Laflèche.
Pour la paroisse de
Saint-Charles, Man.

Le R. P. Therrien, o.m.i., remercia ceux qui devenaient ses anciens paroissiens de tout l'estime qu'ils lui témoignaient et les assura qu'il garderait de son séjour au milieu d'eux un impérissable souvenir.

Prirent aussi part à cette fête, le R. P. de Mangelaere, s.j., M. l'abbé Bastien, de Saint-Eustache, et le R. P. Chaumont, o.m.i.

UNION NATIONALE METISSE

La réunion annuelle générale de l'Union Nationale Métisse du Manitoba aura lieu à Winnipeg, au No 306, Edifice Nanton (203 avenue du Portage), le mardi, 13 février 1917, à 2 heures de l'après-midi.

But de l'assemblée: Réception des rapports du conseil actuel, et élection des officiers pour l'année courante.

Les membres sont invités à s'y rendre en aussi grand nombre que possible.

Alex. Riel,
Président.

AU CLUB "LE CANADA"

Les salles du club "Le Canada" débordaient littéralement vendredi dernier à la partie de cartes habituelle. Toutes les tables étaient occupées. Les gagnants des prix ont été comme suit: Dames, 1er prix, offert par la pharmacie Wallar, de Saint-Boniface, consistant en une boîte de papeterie, Mme John Murphy; consolation, Mlle Rose Desrosiers. Messieurs: 1er prix, consistant en six bouteilles de vin de tempérance, offert par M. F.-X. Lavoie, M. A.-R. Schultz; consolation, M. A. Labelle. Le prix de la tombola, consistant en une bonbonnire en argent, offert par M. Marcel Mollot, a été gagné par M. C. Phaneuf.

La onzième partie de cartes du club aura lieu comme d'habitude vendredi prochain, à 8 heures 30 très précises.

Dimanche prochain, 4 février, le club tiendra sa réunion publique bi-mensuelle. L'entrée est gratis, et il n'est pas nécessaire de recevoir d'invitation pour y assister. Les dames sont très particulièrement invitées. M. Pierre Lardon parlera de la poésie lyrique en France de 1555 à 1606. C'est un sujet extrêmement intéressant que tous ceux qui désirent perfectionner leurs connaissances de la bonne littérature française voudront entendre.

(Suite de la page 3)

UNION CANADIENNE

Or, saint Jean-Baptiste fut appelé à rendre témoignage à la vérité et à mener une vie de sacrifice: voilà bien les traits caractéristiques de notre mission. Appelé à répandre la foi en Amérique, cette vocation si honorable et si élevée pour nous, implique les épreuves qui purifient, car la souffrance est l'appui nécessaire de toute grandeur. Il ne faut pas oublier en effet que le domaine sacré de la foi veut être gardé par des défenseurs héroïques. C'est pourquoi il nous incombe d'affirmer sans défaillances les principes immuables des vérités catholiques et de répudier sans réserve toutes les erreurs de la pensée. La conciliation à outrance d'éléments qui se repoussent et de principes qui se combattent et se détruisent est une absurdité qui ne peut que jeter le trouble et l'incertitude dans les âmes, énerver les bons et favoriser l'audace des méchants.

D'ailleurs, ici nous avons des droits que le plus haut tribunal du pays a reconnu comme intangibles. A ceux qui font main-mise sur nos libertés constitutionnelles, nous pouvons comme saint Paul répéter: "Ad tribunal Caesaris ste". Les amis de l'ordre reconnaissent que l'abaissement du sentiment religieux entraîne à sa suite comme conséquence le relâchement des moeurs et le débordement des appétits grossiers de notre pauvre humanité.

L'appel constant de l'Eglise à la pratique de la vertu et à l'amour du prochain, constitue le rempart le plus efficace contre la marée montante des passions et de l'égoïsme qui menacent d'inonder la société. Les pouvoirs publics n'ont pas d'appui plus ferme dans l'exécution légitime de leurs fonctions que l'Eglise, parce qu'elle a ses prises sur la partie la plus intimes de l'âme des citoyens. D'où il suit que ceux qui aiment vraiment leur patrie et la veulent grande, propsère, se développant dans l'ordre et la paix, vivant en harmonie et attachés sincèrement à l'admirable constitution qui nous régit, doivent faire généreuse et large l'influence de l'église catholique comme une puissance bienfaisante et faciliter l'expansion de ses oeuvres pour le bonheur de notre cher Canada.

Il ne faut pas avoir peur de proclamer cette vérité historique, c'est que les Canadiens français ont été les premiers apôtres des vérités de l'Evangile au Canada et qu'ils ont obtenu par leur zèle pour répandre la foi jusque dans les régions glacées du cercle polaire, une préséance dans l'élément catholique de ce pays. Ils ont un rôle, une mission et une gloire à part.

C'est notre devoir de s'élever à la hauteur des sacrifices qu'exigent les jours angoissants que nous traversons. Tout véritable patriote doit s'efforcer d'entretenir la flamme sacrée de l'amour de sa race dans l'âme des nôtres, pour mieux les armer dans les luttes que notre nationalité doit livrer pour maintenir sa foi, sa langue et ses traditions ancestrales. Comme les enfants qu'on exposait à Sparte, après leur naissance, nous ne pourrons conquérir le droit de survie que par la puissance de nos énergies et la continuité de nos efforts.

Il faut de plus exalter les courages en leur versant la lave brûlante et la sainte ivresse du sacrifice, et exercer le ministère de la confiance nationale, pour me servir d'une expression célèbre du Comte de Mun.

Il faut fortifier les espérances nationales en leur présentant l'épopée si admirable des gestes de nos pieux ancêtres. L'histoire touchante de leur héroïsme constitue pour nous un appel à accomplir les devoirs de l'heure présente. Si nous demeurons fidèles à notre mission, nous pourrons répéter Alexandre qui leur demandait ce la fière réponse des Gaulois à qu'ils craignaient. "Rien", direntils, "si ce n'est que le ciel ne tombe". Pour nous, nous n'avons pas même à craindre une telle catastrophe, car le ciel ne peut que bénir les efforts généraux d'une race qui veut conserver l'héritage de gloire et de traditions que comportent la foi et la langue de ses aïeux.

Un jour, ce grand patriote si clairvoyant qui fut Mgr Langevin, parlant des services que rendait au pays l'élément français, s'écriait: "Vous avez bien de la chance de nous avoir". Cette pensée profonde invite à bien des développements et est frappante pour tout observateur sérieux de ce qui se passe au pays. En effet, on serait effrayé du vide immense qui se creuserait au pays, si par une catastrophe impossible nous allions disparaître.

Nous sommes les aînés de la famille au Canada et nous sommes Canadiens jusque dans les moëlles. Les tard venus qui n'ont pas encore fait souche, ni pris une racine profonde dans le sol, ne peuvent avoir le même attachement que nous au Canada. Aussi bien on ne saurait s'attendre d'eux à ce patriotisme éclairé, réfléchi, réfractaire, aux aventures dangereuses et à tout ce qui peut paralyser les forces vives de la nation. Nous exerçons un tempérament qui modère l'ardeur de ceux qui sont trop pressé d'aller de l'avant, sans soucis des conséquences pour l'avenir, tandis que les principes religieux qui nous animent, mettent un frein aux passions et aux désordres qui sapent nos institutions à leur base.

Nous constituons un élément précieux de vitalité et de réserves morales qui sont en activité pour le plus grand bien du pays. Ils ont donc bien de la chance en effet de nous avoir.

Mais il ne faut pas oublier également que nous appartenons à une race fière qui ne ploie le genou que devant Dieu, qui entend bien se faire respecter. D'ailleurs c'est nous qui nous inspirons du véritable esprit des grands hommes d'Etat de l'empire britannique.

Dans ses colonies l'Angleterre concède volontiers à ses sujets le droit de parler leur langue. Elle ne fait en cela que suivre les traditions de l'empire romain.

"Sint ut sunt aut non sint." Nous devons demeurer ce que nous sommes, si nous ne voulons pas nous perdre dans un tout hétérogène, sans profit pour le Canada. Les esprits clairvoyants qui ont souci de l'avenir de notre pays comprennent cette vérité et s'efforcent de faire machine en arrière et de paralyser les empiètements continuels de certaines provinces sur le domaine sacré de la foi et de la langue. Ils sentent la catastrophe à laquelle ces assauts continuels à la constituion peuvent nous conduire. Il est temps vraiment que cette malsaine passion de tout unifier pour mieux asservir s'arrête, si on ne veut disloquer la Confédération et parer pendant qu'il est temps au malaise général et à la bouffée de haine montante qui s'accumule sans cesse et menace d'éclater.

J'ajouterai que c'est peine perdue que de vouloir asservir une noble race comme la nôtre qui se cramponne aux éléments de sa vitalité et refuse d'entonner comme les martyrs du Colysée: "Ante morituri te salutant".

Vouloir scinder l'âme d'un peuple en lui arrachant le verbe qui s'est fait chair avec lui est une opération dangereuse qui jetterait en convulsion tout le corps social. Nous ne sommes pas faits pour être jetés dans un moule commun qui enserre nos consciences, notre idéal et les aspirations de notre coeur. Si on nous y force, le moule éclatera plutôt, et ceux qui auront tenté cette aventure seront effrayés de leur oeuvre néfaste.

Il faut bien l'avouer, ce qui constitue le plus grand danger pour un pays, c'est le manque de clairvoyance et de courage chez ses gouvernants. Quand des esprits turbulents, qui empiètent souvent sur l'opinion publique, agitent les foules, et que les mauvaises passions comme des vagues de fond, s'élèvent à la surface, alors il convient d'avoir une main ferme au gouvernail. Si les chefs qui doivent diriger le navire, dans ces jours de dangers, abdiquent entre les mains de l'équipage affolé, il faut s'attendre à des désastres. Pour rétablir l'harmonie qui convient au pays, il nous faut des hommes de bien, qui montent la garde autour des droits de notre population, pour empêcher qu'on porte atteinte aux principes de liberté de conscience et qu'on étouffe le cri de la justice sous la marée montante du fanatisme et des préjugés.

On attribue à un politicien ces paroles étranges: "Je suis leur chef, il faut bien que je les suive."

Vraiment c'est se faire une idée incroyable du devoir des chefs, que de les inviter à toujours mettre la voile sous le vent et à se faire le jouet des caprices passagers de la plèbe. Celui qui assume des responsabilités doit aux foules de les éclairer et de les diriger vers le bien. C'est ainsi qu'il pourra mieux les servir et mériter de sa patrie. Que j'admire plutôt ce premier ministre d'Angleterre, qui en face d'un orage populaire, s'écriait: "Je refuse de m'incliner devant vos demandes ou vos menaces. Vous n'êtes qu'une majorité d'un instant, tandis que je suis le droit qui demeure.

Pour résister aux violences et aux principes malsains, il faut de la patience, de l'effort, de l'endurance, de l'élan et la cohésion des volontés. Pour mériter le succès, il faut auparavant recevoir la consécration du sacrement de la souffrance.

Napoléon I comparait le génie de la guerre à Achille qui était né d'un mortel et d'une déesse.

Les Canadiens-français sont nés du sang le plus pur de la France et du coeur affectueux de la plus tendre et la plus fidèle des mères, l'Eglise fondée par le Christ. Une telle noblesse d'origine nous marque comme une race à part A nous donc de demeurer dignes des gloires de notre berceau, en nous soulevant sans cesse à la hauteur de la source d'où a jailli notre vie nationale.

Cote du Grain

Mardi soir, le 30 janvier 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord..	170⅝				
No 2 Nord..	167⅜				
No 3 Nord..	162⅝	Spécial			
No 4 Nord..	150⅜	150⅜			
No 5 Nord..	129⅜	137⅞			
No 6 Nord..	99⅞	121⅞			
Fourrage ..	92				
AVOINE					
2 C. W.	55¼				
3 C. W.	53¼				
Extra 1 four.	53¼				
No 1 four ..	52¼				
No 2 four ..	51¼				
Rejeté					
ORGE					
No 4	90				
No 3	96				
Rejeté	79				
Fourrage ..	79				
LIN					
1 N. W. C. ..	262¼				
2 C. W.	259¼				
3 C. W.	243				
Rejeté	243				

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Mai	175⅞	59¼	270	103
Juillet	172⅝			
Octobre	141⅜			

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

Pour Lire au Foyer le Dimanche

LA CONFESSION DU PETIT CHASSEUR A PIED

Un voisinage d'emplacements de chevaux m'a fait, bien malgré moi, entendre parler un Père Trappiste, aumônier de division,—division retour de Verdun.

Et voici qu'à un commandant d'artillerie ce Père Trappiste racontait:

—Oui, avant de partir pour le Mort-Homme, tous voulaient se confesser, au point qu'à la fin, débordé, je les absolvais par séries de dix, en leur demandant de réciter ensemble, à haute voix, leurs péchés, avec un bout de prière, ce qu'ils acceptaient tous de faire. J'avais confiance dans leur aveu. L'heure était trop grave pour ne pas dire la vérité. — Mais de quelques-uns, pourtant, j'eus la confession isolée. — L'une surtout reste inoubliable dans mon esprit. — C'était un petit chasseur à pied, qui, au moment où la division arrivait près de Verdun, trouva moyen de se faufiler jusqu'à moi et de m'aborder sans façon. Il me dit qu'il tenait à faire ses Pâques. Il y aurait possibilité le lendemain.

—Je me rappelle que nous étions en marche, et que, ne pouvant m'arrêter, je lui avais dit de se confesser en marchant à côté de moi. Rapidement il eut récité le **Confiteor**; puis, à ma surprise, je l'entendis me dire cette phrase, déconcertante autant que laconique:—"Quant à mes péchés, mon Père, R. A. S." — Vous savez ce que signifie R. A. S. en termes militaires: "Rien à signaler." — Je dévisageai ce singulier pénitent. C'était un gentil petit gars, à la figure franche et douce.

Cependant, ce "néant" complet, au chapitre des fautes, me laissait perplexe. Sur ma demande, il répéta, par deux fois, son affirmation. — Y a-t-il donc, mon fils, si peu de temps que vous vous êtes confessé? — Un an ou presque, depuis les attaques d'Artois. J'ai fait alors mes Pâques sous la mitraille. — Il dit cela sans hésiter, comme une réflexion toute naturelle.

—Tout de même, — insistai-je. — cherchez bien dans votre conscience... — C'est tout cherché mon Père. Rien à signaler. — Et il m'expliqua sans façon: — Quel péché voulez-vous que j'aie pu commettre depuis l'Artois? Nous n'avons pas cessé de nous battre. On est de toutes les grandes fêtes nous autres. On a fait le Four de Paris, on a fait Tahure, on a fait le Vieil-Armand, on a fait Verdun une première fois, on y retourne.. Je suis incapable de voler... Je n'ai jamais tué que des Boches, ce qui n'est pas un péché. De gourmandise, je n'en commets pas, ne buvant jamais plus que de raison. Les disputes avec les camarades ne comptent guère... Des mauvaises pensées, je n'en ai pas, puisque je ne pense qu'à ma femme et à mes petits.. "Alors, vraiment.., il n'y a rien pour vous.." Si je suis venu vous trouver, c'est simplement pour avoir la permission de communier.. Voilà tout.. "J'ai besoin d'avoir le bon Dieu avec moi."

Alors, je le regardai bien dans les yeux. Ces yeux-là devaient être incapable de mentir. — Ma foi, n'ayant pas d'absolution à lui donner, puisqu'il n'avait rien sur la conscience, avant de lui dire la phrase rituelle: "Allez en paix", je l'ai embrassé, ce petit...

Et je ne sais rien de plus beau ni de plus pur que ce regard de soldat affirmant, à pareille heure, la netteté de sa vie... "Ils sont comme cela nombreux, mon commandant..."

—Qu'est-il devenu, ce chasseur? demanda l'officier. — Hélas! Aumônier de division, c'est moi qui dresse la liste de tous les deuils... Il a été tué le surlendemain, et il aura porté au bon Dieu, tout droit, son âme blanche, qui n'avait **rien à signaler**...

Le Gaulois.

LE POLITICIEN ET SON CURE

Monsieur le curé, je viens vous trouver pour vous soumettre certaines difficultés que j'éprouve dans la pratique de mes occupations actuelles: je suis courtier d'élection et cabaleur à gages.

Le curé.—Vous exercez là, Monsieur, des métiers bien difficiles et pour les faire honnêtement, vous devez avoir une conscience bien équilibrée et beaucoup de force de volonté.

Le politicien. — Voilà pourquoi je viens vous consulter. Je suis un catholique qui a le sens de sa responsabilité, et je ne voudrais, dans la vie publique, rien faire qui fût contre la justice et les lois de la charité. Je vous exposerai donc franchement quelques-unes des méthodes que j'emploie; vous me direz ensuite ce que vous en pensez.

Courtier d'élection

Engagé par mes chefs pour faire la lutte électorale, je vais m'y eter de tout coeur. Je crois à mon parti, j'ai foi en son programme politique. Sans le considérer comme parfait, je le uge cependant le plus propre à promouvoir les intérêts généraux du pays. Aussi, sur les **hustings** l'exposerai-je avec entrain et conviction, dissimulant ses côtés faibles, montrant les brillants résultats qu'il a donnés, lui attribuant tout ce qu'il y a de bien dans le pays et mettant, bien entendu, à la charge du parti adverse tous les points en souffrance.

Le curé. — Tant que vous vous en tiendrez à ces conditions générales, vous êtes strictement dans votre droit. Vous faites de la réclame, on le sait, par conséquent on en rabattra de vos brillantes peintures comme aussi du sombre tableau que vous tracerez de la politique contraire. D'ailleurs vos adversaires seront là pour vous répondre.

Mais vous ne vous bornez pas, sans doute, à des affirmations générales, vous en venez aux détails, vous donnez les preuves de vos assertions.

Le politicien.—Ah! c'est là précisément que j'éprouve quelque embarras. Je vous l'avoue, je suis plus fort pour affirmer que pour prouver. Selon les besoins de ma cause, ou pour répondre aux questions de mes adversaires. Je me hasarde parfois à citer des chiffres de fantaisie, sans prendre la peine d'en vérifier l'exactitude. Bien plus, si je produis des documents, je ne me fais pas scrupule d'en supprimer certains passages, ou de les modifier de manière à me donner raison, quand, en réalité, pris dans leur intrégrité, ils seraient moins favorables à ma thèse.

Le curé.—Je ne saurais approuver cette méthode, elle est contraire à la véracité et à la justice dues à vos adversaires.

Vous pouvez contester l'exactitude des faits et des chiffres comme aussi nier la légitimité des conclusions, mais si vous citez un document public, vous devez le citer tel qu'il est, dans son intégrité!

Il n'est pas plus permis de faire un faux en parole qu'un faux en écriture, et toute altération volontaire d'un acte officiel serait évidemment un faux.

Vos adversaires agissent de la même manière, me direz-vous. Mais cette excuse ne vaut rien. La faute des uns ne justifie pas la faute des autres. Les discussions politiques doivent être loyales, et l'orateur public est tenu de prouver ses dires par des documents officiels.

Voilà pour les faits.

Parlons maintenant des personnes. Comment traitez-vous vos adversaires?

Le politicien.—Ah! Je vous l'avoue! Je ne suis pas tendre pour mes adversaires sur les **hustings**. J'emploie contre eux toutes les armes à ma disposition; plaisanteries, sarcasmes, railleries, tout est bon pour les accabler, et souvent cela me réussit mieux auprès du public que les arguments les plus convaincants.

Le curé.—Cette petite artillerie de combat est dangereuse, on pourrait la retourner contre vous. Elle est d'ailleurs peu sérieuse, et, après avoir fait rire vos auditeurs, je doute fort que vous en ayez rallié un grand nombre à votre cause. Quoi qu'il en soit, pour pouvez cependant vous servir de ces armes, à vos risques et périls, à condition de respecter l'honneur de vos adversaires et de ne pas toucher à leur vie privée.

Le politicien.—C'est là le point délicat. La vie publique d'un homme touche par tant de côtés à sa vie privée. Il est si difficile de s'arrêter à la porte de la maison quand par un regard curieux jeté à l'intérieur, l'on pourrait aisément voir des choses fort piquantes et qui serviraient ma cause.

Le curé.—Pourtant la charité et la justice vous défendent absolument ces indiscrétions. Un homme public ne se juge que par ses actes publics et par ses paroles publiques. Sa vie privée et ses moeurs domestiques ne doivent jamais être traînées devant des assemblées populaires.

Cet homme a droit à sa réputation comme vous avez droit à la vôtre; il n'est responsable de sa conduite privée qu'à Dieu seul et à sa conscience.

Le politicien.—Mais si cet homme boit, s'il est malheureux en ménage, si ses moeurs sont relâchées, ne pourrai-je donc pas me servir contre lui de ces accusations?

Le curé—Non, vous ne le pouvez pas. La loi de charité et de justice vous défend de divulguer devant toute une paroisse ou tout un comté, ce qui n'est peut-être connu que de quelques-uns.

Si ces derniers, utilisant ce qu'ils savent, donnent leur vote à un autre candidat aussi sûr dans ses principes et plus intègre dans sa vie privée, certes j'y applaudis; mais à vous, je récuse le droit de colporter sur les **hustings** les misères domestiques de votre adversaire.

Le politicien.—Mais cet homme est un révolutionnaire et un librepenseur. Il affiche l'impiété dans ses discours et il est connu pour avoir des principes dangereux à la religion et à la société.

Le curé.—Alors le cas est différent, ces actes extérieurs tombent dans le domaine public, et vous avez le droit et le devoir de les dénoncer sévèrement.

Pourtant, il sera prudent de ne pas vous en tenir à des **on dit**, souvent dictés par la malveillance ou la passion politique. Interrogez publiquement cet homme, exigez de lui une déclaration de principes pour que les électeurs puissent faire ensuite un choix judicieux.

Des catholiques ne doivent être représentés aux chambres que par des hommes qui partagent réellement leurs idées et qui puissent au besoin les protéger et les défendre. Un homme enrôlé dans des sociétés hostiles à l'Eglise ou qui professe ouvertement des doctrines contraires au bien de la société ou de la religion n'a pas les qualités requises pour légiférer au nom des catholiques. Les lois humaines touchent par trop de points aux lois divines pour qu'on en puisse conférer la rédaction à de pareilles mains.

Vous savez combien facilement on oublie ces règles en temps d'élection. C'est, semble-t-il, une campagne de diffamation universelle et de vengeances personnelles qui commence. Il n'y a plus ni honneur, ni justice, les accusations les plus graves, les insinuations les plus malveillantes, les calomnies les plus odieuses sont lancées de toutes parts contre les adversaires politiques: "Ce sont des voleurs, des corrupteurs, des gens malhonnêtes, des canailles!"

Et chaque parti de se renvoyer tour à tour ces insultes grossières et ces aménités de carrefour.

Quelle conclusion les braves gens qui vous écoutent tireront-ils de ces accusations vagues et générales qui, en frappant tout un parti, rejaillissent sur chacun de ses membres? La conclusion la voici: "Tous les hommes publics se valent, ce sont des coquins qui s'entendent comme larrons en foire; ils profitent de leur situation pour faire de l'argent et les intérêts du pays sont le moindre de leurs soucis."

Alors que deviendra le respect de l'autorité? Que deviendra l'honnêteté publique? Si le peuple est convaincu qu'on vole en haut, pourquoi ne volerait-il pas aussi en bas? Si les candidats se vendent là-bas aux spéculateurs et aux intrigants, pourquoi ne ferait-il pas de même, s'il trouve sa chance, au temps des élections?

CONFORMITE A LA VOLONTE DE DIEU

Nous ne venons point parler en ce moment d'une manière spéciale de la soumission à la volonté divine dans les épreuves qu'elle peut nous envoyer. Notre but est de faire comprendre comment, en nous efforçant de conformer notre volonté à celle de Dieu, même dans les petites choses, nous parviendrons à pratiquer une foule de petites vertus, et à faire ainsi de grands progrès dans la voie de la perfection.

Notre divin Modèle nous dit lui-même: "Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé".

Dans toute sa vie il ne s'est étudié, en quelque sorte, qu'à faire la volonté de son père; il n'a fait aucune démarche, aucun miracle qu'à l'instant assigné dans les décrets divins; et la veille de sa mort, dans l'oraison qu'il fit au Jardin des Oliviers, nous l'entendons dire encore: "Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice passe loin de moi. Toutefois, qu'il soit fait, non pas comme je le veux, mais comme vous le voulez."

Pour bien saisir ce que nous avons à dire sur ce sujet, il faut rappeler ici deux principes de notre foi: le premier, c'est que le fondement le plus solide et le plus assuré de notre perfection est la conformité de notre volonté à celle de Dieu.

En effet, l'amour de Dieu est plus grand, et le premier de tous les commandements. La charité est le lien de la perfection. Or, de même que la charité l'emporte sur toutes les vertus, de même ce qu'il y a de plus exquis dans la charité, c'est de se conformer absolument à la volonté divine, et de n'avoir en toutes choses d'autre volonté que celle de Dieu. Le second principe, c'est qu'il ne peut rien arriver dans le monde que par l'ordre de la volonté de Dieu, excepté le péché: Deux passereaux, dit Jésus-Christ, ne se donnent-ils pas pour une obole? Et cependant aucun d'eux ne tombera à terre sans la permission de notre Père céleste.

On tire au sort, dit le livre des proverbes, mais c'est le Seigneur qui règle le sort.

Un grand saint dit que toute la sainteté et toute la perfection de la vie chrétienne consiste à attribuer à Dieu la cause de toutes choses, si ce n'est du péché; et à se conformer en entier à sa volonté. Que de petites vertus, en effet, sont exercées dans l'accomplissement de cette volonté sainte! Et cela à chaque instant et à toute heure du jour, lorsqu'on remplit ses devoirs d'état, qu'on éprouve des contrariétés, qu'on a des rapports avec le prochain, qu'on éprouve des maladies ou des infirmités, etc.

Oui, en considérant toutes ces choses comme étant celles que Dieu veut et demande de nous, et en les acceptant avec foi, nous pratiquons d'abord la résignation, qui est, au dire des saints et des maîtres de la vie spirituelle, la racine et le principe de toute la paix et de toute la tranquillité de l'âme. Car par cette résignation, l'homme se remet entre les mains de Dieu, afin d'y être comme un feu d'argile entre les mains du potier; c'est-à-dire afin que la Providence divine dispose de lui comme elle voudra, ne voulant rien autre lui-même que Dieu seul, son service et sa gloire. Cette résignation est si agréable à Dieu, qu'il dit de David à cause de son admirable soumission: "J'ai trouvé un homme selon mon coeur, qui fera toutes mes volonté." (Liv. des Rois, XIII, 14)

Celui qui aura une entière et parfaite conformité à la volonté de Dieu pratiquera encore une entière et parfaite mortification, et toutes ses passions et de toutes les mauvaises inclinations qu'il peut avoir; car l'unique obstacle à cette conformité, ce sont nos appétits déréglés et notre volonté propre. Or, pour y arriver à une conformité parfaite aux desseins de Dieu, il faut renoncer absolument à nos désirs déraisonnables et à notre volonté, et c'est par la mortification seule que nous pouvons y parvenir. Plus notre conformité à la volonté divine est parfaite et plus elle suppose en nous une parfaite mortification.

Cette résignation et cette conformité entière à la volonté divine sont, au reste, les plus grands et les plus agréables sacrifices que l'homme puisse offrir à Dieu de son propre fond. Car, dans les autres sacrifices, il n'offre qu'une partie de lui-même à Dieu, il lui immole par exemple une sensualité, un peu d'amour-propre, une impatience, etc.; mais ici, il s'offre tout entier en holocauste, afin que Sa Majesté Divine fasse de lui tout ce qu'Elle voudra, et quand Elle voudra, sans aucune exception, et sans se réserver rien pour lui-même

C'est précisément ce que Dieu demande de nous lorsqu'il nous adresse au livre des Proverbes (XXIII, 26): "Mon fils, donnez-moi votre coeur." C'est, en effet, s'abuser que de croire que notre coeur puisse se partager entre Dieu et nous. Le lit est si étroit, dit le prophète Isaïe, qu'il faut que l'un ou l'autre tombe; et la couverture est si courte, qu'elle ne saurait couvrir tous les deux. Enfin, comme nous l'avons dit déjà, la conformité à la volonté de Dieu est la pratique la plus parfaite de l'amour divin; car la plus grande preuve d'amour que l'on puisse offrir, c'est, d'après la doctrine même de Notre-Seigneur, de donner sa vie pour l'objet aimé; mais on donne peut-être encore plus sa vie en mourant tous les jours à soi-même, qu'en mourant une seule fois, même de mort violente.

Notre Divin Sauveur a fait l'un et l'autre pour nous; efforçons-nous de mourir aussi pour lui au moins de cette première mort mystique, en renonçant à notre volonté propre pour ne suivre que celle de Dieu.

B. O.

LE CONFESSEUR

(La **Croix**, Paris)

"Ne craignons pas de le dire à l'honneur de la confession si injustement attaquée par les ennemis du catholicisme: c'est au confessional, au tribunal de la Pénitence que le prêtre vraiment rigoureux, ayant toujours en vue l'enfant, et n'accordant que lui, l'impose aux deux époux."

C'est M. Lavedan de l'Académie française, qui parla ainsi, naguère, aux lecteurs de l'aristocratique "Illustration".

Il ajoute même: "Ainsi donc, ce volontaire du sacrifice et du renoncement familial (le prêtre) devient-il par excellence l'agent spirituel, le promoteur sacré de la famille."

Certaines gens diront: "La facile rigueur! Le prêtre connaît-il les difficultés de la vie? Sait-il ce qu'il en coûte d'élever une famille?"

Non, il ne sait pas, de la même manière que vous. Mais il sait que la loi divine est catégorique, que la grâce soutient dans l'accomplissement du devoir ceux qui la sollicitent par la prière; il sait que la Providence a soin des passereaux et des petits enfants. Il sait aussi que Dieu est Père, Père par excellence, et qu'il est **Juge**, un juge que l'on ne corrompt pas ni que l'on dépiste.

Le prêtre a conscience de sa responsabilité, et c'est pourquoi il montre, d'un geste qui n'hésite pas, les chemins austères et droits du devoir.

Il y a plus. Pour parler de sacrifice, pour prêcher le renoncement à ce qui est illicite, le prêtre est qualifié, sans doute. N'est-il pas sacrifié plus qu'il n'exige qu'on se sacrifie? Il dit: "N'allez pas au-delà de ce qui est permis", mais il est resté, lui, très en deçà. Il prêche la chasteté du mariage, mais il pratique la chasteté du célibat.

N'est-ce pas même ce qui donne la fécondité à sa prédication? Son exemple, un exemple qui va plus loin et plus haut, mais dans la même ligne droite où il faut marcher: l'exemple et la pratique de cette grande vertu qu'est la chasteté.

Vitalis.

ENCORE LA MODE

Que de femmes ignorent la grande loi de la décence! Par frivolité, vanité elles suivent toutes les excentricités et les audaces de la mode.

Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que des personnes soi-disant respectables autorisent par leur sotte complaisance les indécences à l'ordre du jour.

Pourquoi ces jupes trop courtes pour les petites filles surtout? Veut-on les habituer à faire fi de toute retenue? Pourquoi ces tulles blancs et noirs mis à clair sur la peau?

Toute chrétienne tiendra à se distinguer de ces misérables créatures que l'on rencontre sur la rue parfois ou dans les tramways et dont la mise est évidemment calculée pour plaire aux instincts dépravés que tout homme je ne dis pas chrétien, mais simplement bien élevé, a honte d'afficher.

Ecoutez les remarques que soulève le passage de certaines toilettes, vous comprendrez que certaines modes actuelles ont quelque chose d'insolent et de provocateur.

Recpectons-nous si nous voulons être respectés.

Le corps ne trouve sa beauté et sa dignité qu'en restant le serviteur de l'esprit et de l'âme maîtresse de la matière.

A. C., S.J.

ENCORE L'ECONOMIE

(L'**Action Catholique**)

Ce matin nous causions avec un négociant en articles pour fumeurs, et il nous disait: Désormais notre maison ne gardera plus de nécessaires pour fumeurs de prix peu élevé. Cela ne se vend plus, car les gens n'achètent que ce qui coûte cher.

Il ne faisait que répéter ce que nous avions entendu, à l'époque du jour de l'an, de la bouche de commis en bijouteries et en fourrures. Le premier assurait que beaucoup de petits employés, dont plusieurs de la Ross Rifle, avaient acheté pour leurs dulcinées des bijoux de cinquante piastres, de soixante piastres et plus. Lui aussi déclarait que les marchandises d'un prix élevé se vendaient mieux que les autres. La déclaration du commis en fourrures était aussi du même genre: Vous seriez étonné, nous disait-il, si je vous donnais les noms de telles jeunes filles à qui j'ai eu l'occasion de vendre, tout dernièrement, des manteaux de fourrures de deux cents et de trois cents piastres.

Sans doute les jeunes gens qui rougiraient d'un nécessaire de fumeurs de cinquante centins, ou qui se croiraient déshonorés s'ils offraient à la jeune fille qu'ils fréquentent un bijou de moins de cinquante piastres, ne sont pas de ces prévoyants qui songent à l'avenir, et prennent les moyens de l'assurer.

Mais les jeunes gens ne sont pas seuls à gaspiller ainsi leur gain Il y a nombre de jeunes filles qui ne leur sont pas inférieures sous ce rapport. Si toutes ne sont pas prêtes à sacrifier une année de salaire dans l'achat d'une pièce de vêtement qui satisfait leur vanité, il y en a un trop grand nombre qui sèment l'argent comme si elles n'en comprenaient aucunement l'importance.

Le nombre des jeunes filles employées augmente sans cesse. Il y a des familles où aucune d'entre elles ne reste à aider la mère dans les soins du ménage. Aussitôt qu'elles ont laissé l'école, ou que l'âge leur permet d'être admises dans un magasin ou une fabrique, elles s'envolent, et vont **gagner**.

Sans doute un certain nombre n'oublient pas ce qu'elles doivent à leurs parents; et nous en savons dont le dévouement obscur et constant inspirerait de belles pages à l'académicien chargé de faire, chaque année, le discours sur les prix de vertu. Mais il en est aussi, et beaucoup trop, qui ne travaillent —elles l'avouent sans fausse honte, — que pour satisfaire leur vanité, pour **s'habiller** comme elles disent. A mesure que le salaire augmente, elles augmentent tout simplement le budget de leur toilette; de sorte que leurs parents ne reçoivent rien, et que le compte d'épargne reste à l'état de possibilité.

Celles-là commettent déjà une lourde faute en ignorant totalement l'avenir. Dépensant tout au jour le jour, elles tombent dans le besoin au premier chômage. Et quel sera leur sort au jour où leurs parents disparaissant il leur faudra subvenir à des frais de logis et de nourriture qui leur étaient restés jusque-là inconnus? Beaucoup, sans doute, envisagent le mariage comme une certitude qui les dispense de se trop préoccuper de l'avenir. Mais le mariage, dans quelques cas au moins, reste à l'état de possibilité. Et alors que devient la femme qui s'est créé des habitudes de luxe et n'a jamais appris à compter?

Et si un homme, pour son malheur, la prend pour compagne de sa vie, comment pourra-t-il suffire aux besoins d'une femme qui se croira toujours très malheureuse si elle a un chapeau un peu moins beau que sa voisine, si sa jupe est d'une coupe de l'autre saison, et si sa chaussure n'a pas le dessin ou la teinte dernier genre? Comment pourra-t-il boucler son budget si celle qui est chargée de disposer de la majeure partie de son salaire, n'a seulement pas l'idée de l'obligation où elle est de limiter ses dépenses au chiffre de son revenu?

Les jeunes filles, malgré que la plupart ne semblent guère s'en douter, doivent prendre leur grande part des conseils d'économie que les chefs de l'Etat donnent à tous par le temps qui court. Et le rôle qu'elles ont à jouer dans cette circonstance est beaucoup plus important qu'on ne serait porté à le croire, car une femme qui a su, dans sa jeunesse, former son caractère par la pratique de l'économie, est un auxiliaire précieux à l'honnête homme disposé à gagner courageusement sa vie et celle des siens, et conscient de ses devoirs envers lui-même et envers la société.

LEGENDE DE NOTRE AIEULE LA TERRE, DE LA GRAND'-MER ET DES PETITES MERS

Quand notre grand-grand-mère la Terre sortit des mains du Créateur, elle était molle comme guimauve, informe comme un rêve.

Curieuse comme beaucoup de son sexe, elle voulut savoir pourquoi.

On lui répondit que c'était pour pouvoir mieux la modeler et la faire plate, ronde ou carrée, au gré du grand architecte.

Impérieuse et volontaire comme beaucoup de son sexe, la terre déclara catégoriquement, en soulevant son incommensurable épaisseur de matière molle comme guimauve, qu'elle se refusait, mais absolument, à être plate.

—C'est bon pour des Anglaises, dit-elle, méprisante! **Shocking!**

—Alors, ronde? fit le grand Architecte.

—Non, cria la Terre. Pas ronde, mais carrée, ce qu'il y a de plus carré encore.

Colre comme beaucoup de son sexe, la Terre frappa ici, non pas du pied qu'elle n'avait pas, ni sur le sol qu'elle était... mais elle fit le geste, énergiquement, par hypothèse.

—Ah! vous voulez être carrée, madame la Terre? Sans doute pour que la forme ressemble au fond, et votre physique à votre caractère?

Tranchante comme beaucoup de son sexe, la Terre se récria:

—Non, pas pour cela, mais parce que si vous me faisiez ronde, je serais condamnée à rouler seule sans trève ni repos; j'en mourrais de chagrin et d'épuisement, et ma mort entraînerait la fin du monde. Or, je ne veux pas plus la fin du monde que la mienne, ne serait-ce que pour une nation privilégiée dont j'entrevois la naissance et qui fera honneur à ma personne.

Ainsi parla la Terre, solennelle et convaincue comme beaucoup de son sexe. Et le Créateur de lui répondre:

—C'est précisément ce que je veux. Comme toute chose créée, le monde disparaîtra, à peine aura-t-il vécu. Moi seul ai le droit d'ordonner et vous, madame la Terre, qui n'êtes que mon humble servante, vous n'avez que celui d'obéir.

Et la Terre eut beau insister en déployant toutes les ressources de la diplomatie de son sexe, Dieu la lança dans l'espace, en lui disant:

—"Consolez-vous, madame, en songeant que si je vous eusse faite carrée, votre destinée eût été la même, car telle est ma volonté!"

• • •

La pauvre Terre en conçut un tel dépit qu'elle en pleura 40 jours et 40 nuits toutes les larmes les plus amères de son corps... et quel corps!

Et toutes ces larmes réunies formèrent la grand'mer, qui, au cours des siècles, eut, comme enfants, les petites mers — toutes des filles.— qui ont noms: mer bleue, mer blanche, mer rouge, etc., etc.

• • •

Et maintenant vous savez aussi pourquoi l'eau de la mer est amère, si amère, si amère... comme le sont les pleurs de beaucoup de son sexe, et d'où vient que, comme beaucoup de son sexe, la mer est si méchante. Vous savez enfin pourquoi, parfois, l'aïeule, la Terre, prise de furieux accès de colère, détruit, en un clin d'oeil, par un tremblement convulsif, des villes entières!

En Province

SAINT-NORBERT

Le 9 janvier, M. Joseph Lavery unissait sa destinée à celle de Mlle Irène Dery, de Saint-Boniface. Les nouveaux époux furent de retour de leur voyage dans l'Est le 16 courant.

Un succulent souper fut servi chez M. Pierre Campeau, père du marié. On s'amusa fort bien, n'est-ce pas? Jugez de vous-même: les invités se retirèrent à 5 heures du matin. On se disait qu'il était assez tard; je crois qu'on était en erreur; il aurait fallu dire assez de bonne heure. Qu'en pensez-vous?

• • •

Mardi, le 16 courant, M. Willie O'Shaughnessy, de Montmartre, Sask., conduisait à l'autel Mlle Christiana Ritchot, de Saint-Norbert. La mariée, qui était membre de la Congrégation des Enfants de Marie, fut couronnée à l'autel de la Sainte Vierge par Mlle Alice Laporte et Mlle Théophiline Campeau. Oh! que la mariée était ravissante sous le voile immaculé, dans sa toilette de soie grise.

Après la bénédiction nuptiale donnée par M. l'abbé Cloutier, curé de la paroisse, les élèves du couvent, d'une voix suave et mélodieuse, entonnèrent le Kyrie de la Messe des Anges. La cérémonie se termina par le beau cantique: "Donne-nous un beau jour". Avant et après la cérémonie, des marches magnifiques furent exécutées par l'organiste.

Un dîner fut servi chez le père de la mariée, M. Urgel Ritchot. A cause du grand deuil qui les afflige, les parents intimes étaient les seuls invités.

L'heureux couple est parti jeudi soir pour Montmartre, Sask. M. Luc et Mme Lumina, Mme Joseph Campeau, MM. Urgel, Auguste et Elie Ritchot sont aussi partis pour aller prendre le dîner avec les jeunes époux chez le père du marié. M. Ernest O'Shaughnessy. Nos souhaits de bonheur les accompagnent.

• • •

N'êtes-vous jamais venu visiter notre magnifique villa située à 9 milles de Winnipeg? Sinon, profitez de l'occasion: venez à la partie de cartes au Collège. Bienvenue!

Brise du soir.

FISHER BRANCH

M. Jean Giasson nous est revenu d'un voyage de quelques semaines à Marquette.

• • •

M. Léon Hudon, à l'occasion de son 21me anniversaire, a donné une soirée qui a obtenu un grand succès. Un succulent goûter nous permit d'apprécier les talents de bonne cuisinière de Mlle Dorothée Hudon.

• • •

M. Arsène Millier a eu une grave maladie de rognons, mais nous sommes heureux d'apprendre qu'il prend un mieux sensible.

• • •

Mlle Lecland, qui était allé passer les vacances des fêtes dans sa famille, est revenue à Fisher Branch, où elle continue à enseigner à l'école De Laval.

• • •

Un de nos citoyens bien connu, M. Ernest Bouchard, a été nommé magistrat de police. Nos félicitations.

Il y a longtemps que l'on demande de nommer un des nôtres. Nous croyons qu'il est le plus jeune magistrat de notre province. Il se fera un grand plaisir de donner des renseignements aux nôtres qui désirent s'établir sur de bonnes terres.

• • •

M. Eli Tougas a la visite de son frère, de Grand Rapids, Mich.

• • •

Mlle Noémie Gamache, pour se reposer quelque temps, est en visite chez ses deux frères, MM. Alcibrade et Alcide Gamache. Nous souhaitons qu'elle reste parmi nous le reste de l'hiver.

Un abonné.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Réunion intime

Dimanche après les vêpres il n'y avait pas bal chez Boulé, mais il y avait réunion intime du Groupe Langevin de l'A. C. J. C.

La visite inattendue de deux camarades, les amis Fred Bleau et A. Bohémier fut l'occasion de cette réunion extraordinaire. Inutile de décrire la joie qu'on éprouva de se rencontrer!

Notre digne président, M. Aristide Hébert, tout souriant, prit le fauteuil au milieu des acclamations des camarades!

Le poële nous fit une réception chaleureuse, mais plus chaleureuse encore était l'allocution du très aimable Fred. Jodoin, appuyée des approbations du renommé parleur "Pit" Delorme. Sous l'habile direction de "Tonno" (M. A. de Margerie), on répéta plusieurs anciens choeurs pour savourer les douceurs du passé.

A ce moment les voix harmonieuses de notre grand Alex. Proulx et de Jos. Nault vibrent pleines de sympathie pour le passé et de fermeté pour l'avenir!

J. Hébert, le Benjamin du Groupe, ne disait pas grand chose, mais était tout là pour rire et applaudir.

Il ne manquait que M. Tougas pour mettre le dernier **fion** à la réunion! Tout en riant on discuta plusieurs sujets sérieux. Les deux visiteurs nous prodiguèrent de nombreux encouragements, et nous félicitèrent de nos efforts qu'ils considèrent avoir toujours été fructueux.

On se sépara content du passé et confiant dans l'avenir.

Un membre.

FANNYSTELLE

Mlle Marie Guyot est en promenade à Saint-Boniface, chez son frère M. Adolphe Guyot.

• • •

M. et Mme Joseph Piché sont en visite chez M. Marcel Mollot, de la rue Eugénie, Norwood Grove, Man.

• • •

MM. Edmond Poirier et Pierre Beaupré sont de retour de Broadvalley, pour quelques jours.

• • •

M. Paul Côté est de retour d'Arborg, Man., où il possède un homestead.

• • •

Jeudi soir le 1 mars il y aura dans les salles de l'école conférence donnée par MM. Préfontaine, M.P.P., Villeneuve et L.-A. Delorme, avocat, tous du Comptoir Agricole, Limité.

Cette conférence sera très intéressante et un grand nombre de sujets d'importance seront traités. Nous espérons qu'il y aura foule. Qu'on se le dise.

• • •

Lundi le 5 février prochain autre conférence, à 8 heures p.m., sur les herbes nuisibles, dites des mauvaises herbes, donnée par les membres du Collège d'Agriculture de Winnipeg.

Le Comité local de l'Association d'Education des Canadiens-français a ouvert les négociations avec le bureau d'administration du Collège d'Agriculture afin d'avoir un conférencier du Collège qui puisse parler le français, pour cette circonstance; car nous remarquons que sur les avis réclamant cette conférence, les noms français sont rares.

Yvonnic.

VASSAR

Mission du Sacré-Coeur

Il nous fait plaisir d'annoncer au public que la Mission du Sacré-Coeur, sous la direction de son comité d'église, formé de MM. L.-G. Rivard, ptre., curé, Adalbert Cayé, A.-J. Beaudry et Etienne Boutang, vient d'organiser une association, connue sous le nom de "Cercle paroissial de la Mission du Sacré-Coeur". Cette organisation a pour but d'unir nos forces catholiques pour en faire un tout franchement canadien-français et de travailler d'une manière efficace à l'avancement matériel de notre chère mission. Tout le monde reçut avec enthousiasme la bonne nouvelle.

Mais, me direz-vous: "Tout nouveau, tout beau. Les actes justifieront votre sincérité". Eh! bien, quoique jeune le Cercle a déjà produit de grands fruits.

Assuré de votre grand désir de connaître nos faits et gestes, nous nous permettons, avec la permission du Comité, de vous faire un petit résumé de la première réunion.

A la demande de nos chefs, le 21 janvier, tous accoururent à "la Maison A.-J. Beaudry" pour prendre part à une partie de whist au profit de notre chapelle. Les nombreux joueurs remplissent le magasin, la salle à dîner et les appartements du curé. Notre petit camarade Henri, ouvrier de métier avait construit pour l'occasion six petites tables. "A quoi bon, dit-il, de magnifiques tables de chêne. Voici des boîtes de Crème de Blé (Cream of Wheat), et quatre bâtons pour chacune, et voilà." — effet, père Joseph, dit Adalbert, voici de jolies et solides tables à bon marché. A la guerre comme à la guerre."

En un clin d'oeil toutes les places sont prises par des joueurs de force très inégale. Parmi ceux qui ne purent entrer dans la lutte, les uns suivent la partie avec grand intérêt, brûlant du désir d'être à la place de leurs camarades privilégiés, les autres se frappent la poitrine en disant: "Dimanche prochain nous serons les premiers rendus."

Déjà 11 heures. La cloche annonce la fin des jeux. Mme Joseph Lambert, protégée sans doute par quelques dieux inconnus, remporte la victoire. On lui offre comme récompense une magnifique lampe à pétrole en porcelaine. Tant qu'à celui qui ne fut pas protégé des dieux, on lui donna pour le consoler un petit tambourin. M. J. Beaucage ne pouvant accorder son instrument avec sa puissante voix, se voit forcé de chanter de "Petit Crucifié" sans musique.

Pendant que les chansons alternent, les dames servent à l'assistance un succulent réveillon. Quatre de nos joueurs, cependant, n'ont pas d'oreilles; le chant, l'odeur du café et des bons gâteaux ne sauraient les distraire.

Enfin M. le Curé prenant la parole, émet le problème suivant à discuter: "Serait-il plus à propos de terminer votre chapelle ou bien de construire un presbytère?" Ce n'est pas que M. l'abbé L.-G. Rivard soit embarrassé de cette question. Nous connaissons depuis longtemps son savoir-faire en fait d'administration. Mais il sait nous faire plaisir en agissant de la sorte. Sa manière de faire nous plait en effet, et elle lui assure toujours le succès; la suite vous le prouvera.

Les uns voudraient le Temple de Dieu avec des murs dorés, à l'imitation du Temple de Salomon (Oh! ces braves chrétiens! comme leurs désirs sont dignes d'admiration!) les autres voudraient un plus grand nombre d'âmes présent dans la chapelle actuelle; mais comment retenir au bercail les brebis, si le Pasteur n'y fait que de courtes apparitions?

Un presbytère s'impose donc pour recevoir un curé résident.

"Eh! bien, paroissiens, c'est à l'oeuvre que l'on connaît le bon ouvrier", dit M. le Curé.

Appuyé sur sa parole et escomptant d'avance l'approbation des autorités diocésaines, nous vous disons: "Voici une feuille de papier que nous considérons comme la base du futur presbytère. Qui veut y mettre sa pierre?"

Souscriptions

M. Edmond Beaudry, $40; Adélard Charpentier, $15; Albert Lambert, $25; Adelbert Cayé, $25; Hormisdas Charpentier, $20; Etienne Boutang, $20; Joseph Lambert, $20; Auguste Schindler, $50; Aimé Loiselle, $40; Mme A.-J. Beaudry, $5; Alphonse J. Beaudry, $65; E. Lemire, $10; Wilfrid Lefebvre, $12.50; L.-G. Rivard, ptre, curé, $25; A. Beaudry, South Junction, $50; Joseph Leblanc, $8; Albert Belmore, $6; Victor Brun, $10; Aristide Querel, $5; Jacques Pronovost, $10; Azarie Beaudry, $5; Pierre Metail, $10. Total: $476.50.

Aux généreux ouvriers du presbytère de la Mission du Sacré-Coeur, nos félicitations les plus sincères et mille voeux de succès pour l'avenir.

Euphemius.

MARIAPOLIS

Janvier n'étant pas complètement terminé, je m'empresse de souhaiter à tous, directeurs et lecteurs de la **Liberté**, une heureuse et sainte année.

• • •

Mme Ferdinand Rheault, d'Elie, est venue passer quelques semaines chez ses parents et amis.

• • •

M. Eddie Girardin, de Winnipeg, est en visite chez ses parents, depuis quelques jours.

• • •

M. Jos Benoit est parti depuis quelque temps pour Minneapolis, désirant apprendre la télégraphie. D'autres nous ont laissé, mais non pour aussi loin.

Certains jeunes gens nous font honneur en montrant qu'ils ont conservé les traditions de nos anciens défricheurs. Cependant, en ayant eu soin d'échanger manteaux d'étoffe et tuques de laine pour casquettes doublées de fourrue et chauds manteaux de mouton. Dès que l'aube point à l'horizon, ils sont sur pied, puis peu de temps après, ils s'en vont, hache sur l'épaule, trottinant en route, fredonnant un air favori, vers le bois qui frémit de leur approche. Puis avant de se mettre à l'oeuvre, ils pensent une dernière fois aux cheveux d'or ou à la gentille brunette qui les accompagne du souvenir. Ils lancent avec avidité la hache dans le coeur du tremble qui expire du premier coup. La jeune adorée, pensive quelquefois, semble entendre le craquement des arbres, tombant sous les habiles coups du cher bûcheron.

Puissent ces jeunes gens conserver toujours les traditions de leurs ancêtres en gardant l'amour de la Patrie.

Nos félicitations!!

Bois de Corde.

ELIE

Peut-être que les lecteurs de la **Liberté** ont pensé que notre petit village s'était endormi, mais nous allons vous prouver qu'au contraire il se réveille de plus en plus.

• • •

Dimanche le 21, a commencé la série de parties de cartes à la nouvelle école. La partie commencée à 8 huit heures se termina vers les 10 heures. On s'y amusa très bien. Bravo! les gens d'Elie.

• • •

Etait de passage chez des parents, la semaine dernier, Mlle Alphonsine Girardin, de Winnipeg.

• • •

Mlle Zélie Deslauriers nous a quittés dimanche pour retourner chez ses parents à Bluff Creek. Elle est regrettée par plusieurs.

• • •

M. Adonaï Dufresne a fait acquisition d'un bel harmonium qui fait le rêve de la maison.

• • •

Mercredi dernier il y eut veillée de jeunes gens chez M. Aquin. On s'amusa très bien, puisqu'on ne se quitta qu'à une heure avancée.

• • •

M. Albert Payment, de Bluff Creek, était de passage chez ses parents, M. E. Payment.

• • •

Le froid semble ne pas vouloir nous laisser de loin cet hiver, c'est pourquoi nous avons hâte aux douces brises du printemps.

Coquet.

SAINT-LEON

Il y a déjà quelque temps que le chroniqueur de Saint-Léon garde le silence. En réalité les nouvelles sont plutôt rares du temps qui court. Il n'y a, dit-on, qu'au téléphone qu'elles abondent, mais s'il en est qui profitent et en font même leur passe-temps avec un peu trop de sans gêne, tout le monde n'a pas la faculté de perdre son temps à écouter les grandes nouvelles qui y passent.

• • •

Une nouvelle répartition des lignes vient d'être faite dans nos régions. Nous procurera-t-elle un peu plus de satisfaction? Entendons,nous, et exigeons le service et le bon ordre pour lequel nous payons.

• • •

Le Rév. Père Curé a achevé cette semaine les dernières visites de la paroisse. Ces visites du nouvel an amènent le bon pasteur au milieu de nos familles et nous procurent le bienfait de ses encouragements et de ses bénédictions au commencement de l'année. Selon la coutume, un des paroissiens de la région visitée a conduit et accompagné notre Curé dans ses tournées. Les chemins ont été généralement peu encourageants, et les visites avaient dû être plusieurs fois remises à cause du mauvais temps. Mais on est souvent chez nous.

• • •

Ce fut une fête toute intime que celle que les élèves du Couvent firent à notre Père Curé, le R. Père Marie-Antoine, pour sa fête patronale. Une petite séance avait été préparée sans bruit, et ce fut, pendant une bonne heure, le plus délicieux choix de chants, de déclamations et de compliments de fête de la part des grands et des petits. Les petits garçons y eurent leur place, comme de juste: ils nous firent entendre des échos de guerre. Mais les petites filles ne cédèrent pas la leur. "Le beau Rêve", de Mlle Roma Lussier; "Le Petit Nez", de Mlle Marie Soulodre; "Le Petit Alsacien", de Mlle Eloyse Bourrier; "Les Objections contre la grammaire", de Mlle Flore-Ange Dion; "Le Sitio", de Mlle Germaine Rocan, furent particulièrement goûtés de l'auditoire.

Une jolie adresse de fête, présentée par Mlle Marie-Anna Parent, termina la petite séance. Le Rév. Père remercia avec un accent ému les enfants et les paroissiens présents; il fit remarquer que son plus beau bouquet c'était nos chers enfants eux-mêmes, dans le coeur desquels le bon Dieu a dépensé tant de grâces et de belles qualités, et leur recommande de garder toujours et de développer dans leurs âmes les trésors qui les rendent si aimables aux regards des anges et des hommes.

• • •

Nous apprenons avec plaisir que, sur l'invitation de notre vénéré Curé, le Rév. M. Jutras, curé de Letellier, viendra très prochainement nous faire une instructive conférence. Il fait toujours plaisir de profiter de l'expérience des Sages; et le bon souvenir que nous avons gardé des si intéressantes paroles qu'il nous a déjà adressées, dans une autre circonstance semblable, fera que tous nous serons là pour l'entendre.

LETELLIER

Naissance: le 13 janvier dernier, Marie-Lard, fille de Elphège Martel et de Rose-Anna Houle. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Comeault, oncle et tante de l'enfant.

SAINT-ADOLPHE

Nos amateurs de la vie sportive se sont rendus à Cartier mercredi dernier voir défiler la course des chiens en route pour Saint-Paul.

• • •

Notre dernière partie de cartes qui eut lieu le 21 courant fut un succès. La salle était remplie. Plusieurs étaient venus de Saint-Pierre, LaSalle, Lorette et l'Ile des Chênes. Mme P. Vermette remporta le premier prix des dames et M. D. Delorme le premier prix des messieurs. Mlle A. Hamel et M. A. Smith furent destinés à avoir les prix de consolation.

La prochaine partie aura lieu le 4 février prochain.

SAINT-ALPHONSE

Le froid se fait bien sentir dans nos montagnes. La neige, quoique en trop grande quantité par place, est utile ces jours-ci pour faire reprendre les couleurs aux bonnes gens qui deviennent pâles malgré leur bonne constitution.

• • •

Le 18 janvier, Alexandre Van de Velde, enfant de Jules Van de Velde, âgé de 18 mois, mourut d'une pleuro-pneumonie. Nous offrons nos sympathies à la famille de M. J. Van de Velde.

• • •

Mme Frédéric Buydens, née Catherine de Koning, a reçu les derniers sacrements le 24 janvier. Elle s'affaiblit de jour en jour.

• • •

M. Oscar Mousseau, Mlles Alphonsine et Albertine et M. Albert Manaigre, de Lorette, ainsi que M. Albert Mousseau, de Norwood, étaient en promenade, la semaine dernière, chez M. Jos Fifi. Ils sont partis lundi le 22 janvier.

• • •

Naissance

Elisa-Alida-Marie Devloo, fille de Cyrille Devloo et de Marie Vanthournoudt. Parrain, Louis Vanthournoudt; marraine, Alida Devloo, née Lombaert.

Pinson.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 9 janvier dernier, en l'église paroissiale, Mlle Délima Hérie, fille de M. et Mme Henry Hérie, de cette paroisse, épousait M. Paul Gervais. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le vicaire. Après le mariage, les nouveaux mariés allèrent prendre le dîner chez M. Hérie. M. os. Lauzé, beau-frère du marié, fit aux jeunes époux l'honneur du souper. Les époux avaient pour témoin leur père.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Société qui existait autrefois entre nous, les soussignés, Jean-Joseph Daoust, et Emile Dugal, sous le nom de Daoust et Dugal, dans la cité de Saint-Boniface, en la province de Manitoba, fut dissoute de consentement mutuel le 20 janvier 1917.

Toutes dettes dues à la dite société devront être payées à Jean-Joseph Daoust, 265 avenue Provencher, Cité de Saint-Boniface, Province de Manitoba, et toutes réclamations contre la dite société devront être présentées au dit Jean-Joseph Daoust, qui en fera le paiement.

DATÉ à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 20 janvier 1917.

JEAN-J. DAOUST,
EMILE DUGAL.
Témoin: J.-A. Beaupré.

The Kenora and English River Railway Company

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à la présente session, d'un Loi incorporant une compagnie de chemin de fer sous le nom de "The Kenora and English River Railway Company" avec pouvoirs de construire et de faire fonctionner une ligne de chemin de fer commençant à un certain point de la ligne du Transcontinental dans le district de Kenora dans la province d'Ontario, à l'ouest de Superior Junction, traversant dans une direction nord et ouest la rivière English à l'ouest du lac Seul, puis, dans une direction nord et ouest le district Patricia, puis, dans une direction ouest et sud, la province du Manitoba jusqu'à la ville de Winnipeg dans la dite province, avec pouvoir d'acquérir et de développer, non pas par expropriation, de l'énergie électrique ou autre; de construire et de faire fonctionner des lignes téléphoniques ou télégraphiques et de faire payer pour l'emploi de ces lignes; de construire des navires et de les maintenir en service; de construire des quais et de s'en servir, des hôtels, etc., concurremment avec le programme de la compagnie; de conclure des arrangements avec d'autres compagnies; et tels autres pouvoirs ordinairement accordés aux compagnies de chemin de fer.

DENTON, GOVER et FIELD,
Avocats, etc.
Toronto, Ont.
Procureurs des requérants.

Daté ce 19me jour de janvier A. D. 1917.

L'A. C. J. C. au Manitoba

L'EFFORT PERSONNEL

Religion

Nous sommes heureux de publier en chronique d'A. C. J. C. cette étude d'un des membres du Cercle LaVérendrye. C'est un début, mais tel quel, il fait beaucoup espérer.

En somme si on envisage la vie avec ses obligations et ses devoirs, l'effort personnel devient en quelque sorte une loi de morale, car je crois avec l'abbé Laffineur, que selon toute saine notion de philosophie, "Ce qui constitue primitivement la personnalité, c'est la responsabilité: je n'ai pas à demander compte à l'astre de la marche de son rayon: à l'arbre, du cours de sa sève; à l'animal de ses ruses et de sa férocité; mais à l'homme je demanderai raison de la direction de sa pensée, de sa vie, de sa volonté"; et j'ajouterais de toutes ses aptitudes, dons gratuits du Créateur, mais pour qu'il en soit fait usage.

De là je déduis que tout homme, par son état d'être responsable, a des devoirs envers lui-même et envers les autres. La charité est de précepte divin, et j'affirme qu'un individu doué de talents et qui ne s'en sert pas est un égoïste, peut-être sans s'en rendre compte, mais égoïste quand même.

La charité d'argent n'est pas toujours la plus difficile ni même la plus méritoire, et souvent n'est pas comparable aux sacrifices de temps, d'habitudes aimées et de comfort légitime. Pour nous Canadiens-français, il faut pratiquer la charité sociale sous toutes ses formes, et je dirai plus: il faut que nous l'apprenions comme race, car nous ne la connaissons pas. Nous ne supportons pas nos oeuvres comme elles devraient être supportées, et nous ne donnons pas crédit pour les efforts faits, en critiquant toujours un peu à tort et à travers.

Il est bon d'être sur ses gardes, mais il ne faut pas condamner une oeuvre ou un individu sans être raisonnablement certain de son inutilité ou de son manque de sincérité.

Société

Il est admis que l'homme est fait pour la société. Il a des besoins qui ne peuvent être satisfaits que par elle. De plus il est admis que la société est une grande famille en ce sens qu'elle doit avoir celle-ci pour modèle.

Or que voyons-nous dans la famille? C'est d'abord les parents qui vivent pour les enfants, en leur donnant le support matériel et la nourriture intellectuelle, et ceux-ci de leur côté s'efforcent de rendre les parents heureux. La vie familiale n'existe donc qu'en autant que chacune des parties composantes remplie son rôle.

Il en est de même dans la société: les mêmes individus qui constituent la famille constituent la société, et ils devront donner leur coup d'épaule pour qu'elle continue d'exister, et comme dans la famille ils devront s'efforcer d'élever son niveau moral, car une société comme un individu doit être jugée à son niveau intellectuel.

Logiquement, il découle de ceci qu'une fois notre devoir envers nous-même et envers la famille accompli, il nous en reste un aussi important envers la société.

Instabilité de la société

La société étant composée d'humains ne peut pas être parfaite et sera toujours sujette à des dérangements et à des secousses plus ou moins violentes. Par ce fait il est évident que les idées ne s'accorderont jamais entièrement. Et comme la supériorité numérique est un élément de force, les minorités seront dominées et même opprimées si l'intelligence ne remplit pas ses fonctions en triomphant des avantages purement matériels.

Evidemment il y aura toujours place pour des penseurs et des lutteurs intellectuels qui en imposeront par la noblesse et la sagesse de leurs idées. Le monde ne sera jamais gouverné par la force, ou à notre point de vue, une minorité ne sera jamais tenue complètement sous le joug, tant qu'elle comptera dans ses rangs des travailleurs dévoués et désintéressés, c'est-à-dire comprenant leurs devoirs sociaux.

Patriotisme

Nous sommes rendus à une époque de notre histoire où le sacrifice s'impose, si, réellement nous voulons le développement, et même dans le moment, le salut de notre race. Si la lettre de la loi n'est pas violée dans certains cas, l'esprit de la loi l'est, et il nous faut faire une culture d'opinion sur ce point. Il nous faudra lutter jusqu'à ce que pleine et entière justice nous soit rendue par le redressement de tous nos griefs. Pour cela il nous faut l'union forte et durable et elle n'est possible que par la bonne volonté et l'effort constant de chaque individu.

Donc vu que la religion, la société pour son existence, la société par son imperfection et le patriotisme nous obligent à l'effort personnel, il conviendrait de voir à quoi cet effort devrait être appliqué.

* * *

Pour remplir notre devoir en devenant des gens utiles dans le monde, il faut sacrifier des loisirs, il faut dompter la paresse qui est agréable, l'égoïsme qui nous fait trop souvent oublier nos devoirs sociaux, et la timidité qui nous fait nous isoler. Il faut se faire un devoir d'être des membres actifs des sociétés auxquelles nous appartenons, et d'appartenir aux sociétés qui ont pour but le bien public, tel que la Saint-Vincent de Paul, par exemple, ou enfin toute société qui lutte pour un principe ou une bonne cause. Il faut étudier son propre caractère et celui de son voisin afin que l'harmonie puisse régner et ainsi contribuer à une bonne entente entre nous.

Il faut prêcher d'exemple en se rendant compte qu'un chacun est plutôt porté à la paresse qu'au travail, et que fort probablement si nous avons quelques connaissances et que nous ne nous en servons pas, notre voisin fera de même en s'excusant de ce que nous, qui sommes peut-être mieux doués que lui, par l'éducation reçue, nous ne faisons rien pour aider nos concitoyens ou nos compatriotes. Et ainsi de fil en aiguille nous aurons un groupe d'endormis.

Nous nous traitons souvent d'endormis, mais il est certain que si un individu sur cent prenait conscience de ses devoirs sociaux, la face d'un pays changerait du jour au lendemain. Pour cela il faut sans fausse modestie être capable de dire à son voisin: "Fais donc comme moi; emploie un peu tes loisirs à t'instruire, et quand tu auras commencé, communique tes projets à ton voisin, intéresse le, afin qu'à son tour il s'empare de cette idée et la répande."

L'effort personnel doit s'appliquer à se vaincre soi-même. Il ne faut jamais abandonner une oeuvre entreprise, si elle a un but tant soit peu utile; car c'est dans ces détails qu'il est nécessaire de se briser si nous voulons acquérir une énergie et une volonté qui ne s'arrête que quand elle découvre l'erreur ou l'inutilité d'un projet. Il y a toutes sortes de détails que nous pouvons cultiver et qui, pris un par un, sont assez insignifiants. Mais comme en somme la vie n'est remplie que de détails, il faut commencer quelque part.

Prenons la lecture, par exemple. Très souvent il arrive ceci: on commence un livre, et à cause de l'aridité du sujet ou de l'effort intellectuel qu'il demande, on l'abandonne pour quelque chose de plus facile, et d'une chose à l'autre on finit par tout laisser de côté et simplement se laisser vivre, jetant ainsi un autre désenchanté sur les bras de la société qui en possède toujours assez. Une fois la lecture d'un livre commencée, nous devrions nous rendre au bout, et en nous vainquant nous-même, vaincre ses difficultés. C'est à force d'essayer de pénétrer le sens de phrases qui de prime abord semblent impénétrables que l'intelligence deviendra plus prompte à saisir et à s'assimiler une idée, pour peut-être en faire découler de celle-là une foule d'autres du même ordre. D'autant plus qu'il y a certains auteurs de forme très concise qui demandent une intelligence active si on désire saisir toute l'idée exprimée par une phrase.

Il est évident qu'avec un travail de ce genre, — qui à la longue devient un plaisir, — on peut devenir passablement exercé et renseignés l'esprit de sacrifice, il est bien qui se conçoit bien s'énonce bien on peut faire bénéficier d'autres de son travail tout en accomplissant un devoir. Je dis **devoir**, car dans une certaine mesure nous nous devons à ceux qui à cause des circonstances, n'ont pas pu s'instruire; car certainement ils ont contribué à l'édification de cette fortune matérielle qui nous a permis d'acquérir les connaissances que nous avons.

Nous devons nous vaincre parce que si nous n'avons pas nous-même l'esprit de sacrifice, il est bien inutile d'appartenir à toutes sortes de sociétés fraternelles ou autres, si la majorité des membres doit être remorquée par le petit nombre, comme il est inutile d'espérer inspirer le sacrifice à d'autres si nous leur donnons l'exemple de l'égoïsme.

L'effort personnel doit être proportionné à nos forces, mais il doit être constant. — Proportionné à nos forces en ce sens qu'il ne faut pas trop entreprendre pour commencer, mais au contraire y aller systématiquement et graduellement. Si un sujet nous intéresse, étudions le à fond en nous nous astreignant à commencer par le commencement, car bien des défaites et bien des découragements sont dûs à ce qu'on veut aller trop vite en besogne. La volonté est là, mais on voudrait devenir très savant dans un très court espace de temps. Ce serait bien commode si c'était possible, mais c'est un secret qui est encore à découvrir.

Généralement les érudits trop jeunes le sont pas mal de surface. Ce sont souvent des gens doués d'une mémoire assez fidèle, qui ont effleuré une foule de sujets sans en approfondir aucun. Nous admirons d'abord ce qui nous semble de l'érudition, et finalement nous découvrons que c'est de la fumée: au moindre souffle elle disparaît.

Il est facile de comprendre et de voir le résultat,—disons dans cinq ans d'ici,—si une vingtaine de jeunes gens se donnaient le mot et se décidaient à se renseigner coûte que coûte, et à ne jamais laisser passer une occasion d'aider un autre sans en profiter. On pourrait prendre pour habitude de ne jamais laisser passer un article de journal qui nous attaque, sans essayer de le réfuter, et si nous ne pouvons le faire seul, le faire en collaboration.

Quand bien même on nous refuserait la publication de ces articles, c'est autant de connaissances pratiques acquises, et si plus tard dans une conversation le même argument revient, nous ne sommes pas pris au dépourvu. Cette suggestion est d'autant plus importante que nos adversaires prennent leur argumentation dans nos grands quotidiens anglais qui ne pêchent ni par excès de logique ni par excès de vérité.

Si nous lisons un livre qui nous semble contenir des opinions douteuses, allons aux renseignements; cela fera un sujet de plus que nous connaîtrons. Ne manquons jamais une occasion de nous renseigner sur un sujet ou sur un autre, car tout cela c'est un stimulant pour l'intelligence, et plus nous serons cultivés à ce point de vue, plus nous serons respectés.

Nos écrits, nos paroles et nos actions seront d'autant plus efficaces que nous serons connus comme des gens sérieux, réfléchis et renseignés. Pour être connus comme tels il faut se présenter au public. Ceci peut se faire de mille manières sans être obligés de devenir journaliste ou orateur. Vous appartenez à une société; dans la discussion intime et amicale, faites valoir vos idées et défendez-les. Si elles sont saines, naturellement elles seront écoutées et remarquées, et vous aurez ainsi fait du bien à trois ou quatre individus qui s'empareront de ces idées et les feront leurs pour les répandre à leur tour.

L'idée est une des grandes puissances du monde. Les guerres, les révolutions et les persécutions peuvent arrêter momentanément son progrès, mais elles ne la détruisent jamais. C'est pourquoi il faut semer les bonnes idées aux quatre vents et noyer si possible celles qui sont contraires. Nos ennemis ont réalisé depuis longtemps la force de cette arme, et ils s'en servent abondamment. Imitons les.

Il faut se faire un devoir de démasquer l'erreur et le sophisme en publiant la vérité. C'est un peu notre faute si nous passons à travers la vague de persécution actuelle, car il est probable que si nous avions toujours respecté notre langue et insisté sur nos prérogatives nationales, si nous avions répondu aux insinuations lancées contre nous dans la presse, on nous aurait respecté plus, n'osant pas attaquer trop brutalement un peuple si énergique.

Il faut toujours batailler. Si une association passe une résolution quelconque qui nous soit défavorable, il faut y répondre, et en protestant immédiatement, avec raisons à l'appui, nous ferons peut-être passer de notre côté quelques esprits droits qui auraient été contre nous si nous ne les avions pas renseignés. Nous devrions aussi communiquer aux autres toute découverte intéressante faite, ou toute nouvelle connaissance acquise. C'est un moyen facile de s'instruire sans trop de travail, et souvent il y a un certain aspect d'une question qu'un autre connait mieux que nous. Il vaut mieux en avoir plusieurs bien renseignés que d'en avoir un seul, d'autant plus que l'échange d'idées ouvre de nouveaux horizons, permet de combler les lacunes et de corriger les erreurs.

L'étude devrait remplir la plus grande partie de nos loisirs. Nous devrions nous renseigner sur l'histoire du Canada surtout, mais aussi sur l'histoire de l'Europe. On dit que l'histoire du monde se répète, et vraiment on trouve de curieuses ressemblances dans l'histoire de différents pays. L'étude de l'histoire est en même temps une étude de religion, de philosophie, d'économie politique et de beaux-arts. Le fait de connaître un peu l'histoire du monde peut nous permettre de sonder l'avenir avec beaucoup plus de précision et nous apprendre à ne pas nous décourager, si nos efforts ne semblent pas donner des résultats immédiats. Quoique aucun travail ne semble se faire, l'incendie est là qui fait son chemin en dedans, et il sera d'autant plus fort qu'il aura pris de temps à se faire une base et à se révéler.

Notre effort devrait aussi porter sur notre langage. Nous devrions avoir pour principe de respecter Sa Majesté la Langue Française. Nous écrivons notre langue correctement et nous pouvons la parler correctement; pourquoi ne le ferions-nous pas? Il arrive des circonstances où nous devons forcément le faire, et alors, par force d'habitude, nous faisons des fautes lamentables, tant au point de vue prononciation qu'au point de vue anglicisme. Prenons la résolution de toujours écrire en français quand c'est possible, de faire des chèques en langue française toujours, et de demander des comptes en français quand il est raisonnable de l'exiger.

Prenons la résolution de ne pas simplement se contenter d'assister aux séances de l'A. C. J. C., mais d'y penser un peu durant le cours de l'intervalle entre les réunions et voir si nous ne pourrions pas faire quelque suggestion utile. Quand nous découvrons quelque chose d'intéressant, faisons-nous un devoir d'en faire profiter les autres membres de l'association. Nous pourrions peut-être nous faire un cahier de coupure de journaux qui touchent à nos questions. Tout cela n'est pas difficile et peut rendre bien des services. Il faudrait aussi décider que le jeudi soir est un soir sacré et appartenant exclusivement à l'A. C. J. C., car nous avons tous besoin des encouragements les uns des autres, et si les assemblées se font trop petites l'enthousiasme baissera avec le courage et nous courrons risque de détruire en deux ou trois réunions le travail de plusieurs mois. Il est raisonnable qu'un groupe solide et chaleureusement uni de vingt individus soit plus courageux qu'un groupement de cinq ou six. Nous aimons toujours à nous sentir appuyés par un entourage sympathique qui nous sait gré de nos efforts et qui saura, j'en suis sûr, dans ce cas-ci, pardonner à un conférencier un peu ennuyeux, car c'est le but de notre association que nous nous formions au dépens les uns des autres.

L'effort personnel doit être constant, car il est facile de revenir à d'anciennes habitudes si nous ne nous surveillons pas continuellement. Nous devons déraciner ce faux principe de considérer tout notre devoir accompli avec la journée de travail. C'est cette habitude qui en plonge un grand nombre dans l'isolement. L'A. C. J. C. est nécessaire pour poser un côté pratique à notre effort personnel, surtout au point de vue de l'étude, car c'est un fait reconnu que les grands liseurs sont à peu près les gens les moins communicatifs. Ils goûtent tranquillement eux-mêmes et refusent impitoyablement de communiquer leurs réflections au public. Il n'y a pas de doute que le travail qu'occasionnerait la mise en ordre de ces idées est pour quelque chose dans ce refus, mais souvent aussi un individu peut admirer beaucoup, il peut être remué jusqu'au plus intime de son être, son imagination peut lui avoir montré un tableau vivant de ce qu'il a lu, et il ne saura comment exprimer ses sentiments.

Je crois que ceci est un grave défaut, et j'irais jusqu'à dire que c'est une éducation incomplète; car de même qu'une oeuvre pour devenir un réel chef-d'oeuvre doit être parfaite tant par la forme que par le fonds, ainsi un érudit devrait être capable de ranger en ordre ses idées, et de les exprimer, soit oralement soit par écrit, de façon à ce que d'autres puissent en jouir et les juger. Nous devrions être prodigue de notre science comme Pasteur et prodigue de notre dévouement comme Ozanam.

L'effort personnel nous donnera à la longue plus de sérieux, nous fera éprouver plus de plaisir à vivre, et s'il est pratiqué généralement, il éveillera l'âme nationale si elle est endormie, et nous produira des vaillants et des forts. L'effort personnel peut aussi avoir une influence heureuse sur le caractère, car chacun de nous, avec l'aide de Dieu et dans les limites bornées de la puissance humaine, se fait à lui-même son caractère et son tempéramment et son avenir.

L'huile du peuple. — Beaucoup d'huiles ont eu de la vogue et sont disparues, mais l'Huile Electrique continue à toujours ouir de sa réputation et conquiert chaque année de nouveaux admirateurs. Ses merveilleuses qualités l'ont posée au premier rang et l'on peut avec raison dire que c'est l'huile du peuple. Des milliers de personnes ont profité de cette huile et n'en veulent pas d'autre.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., lundi, le 12 février 1917, des soumissions séparées pour la fourniture de "balais, pinceaux et brosses," "chaînes," "charbon," "quincaillerie," "boyaux (hose)," "huiles et graisses," "articles d'étoupage (packing)," "peinture et huile à peinture," "cordes de manille," "cables métalliques," "tuyaux à vapeur, valves et garnitures de tuyaux à vapeur" requis pour les dragues du ministère, dans le Manitoba, durant l'exercice financier 1917-18.

Chaque soumission devra être envoyée dans une enveloppe séparée, cachetée, adressée au soussigné, et portant en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quincaillerie, Manitoba," "Soumission pour chaînes, Manitoba," etc., etc., suivant les articles demandés.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, signées de la main des concurrents. On peut se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et au bureau de l'ingénieur suppléant, 702 Notre-Dame Investment Building, Winnipeg, Man.

Un chèque pour le montant mentionné dans la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 janvier 1917.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

SACRE-COEUR

M. Jules Collon, président de la Commission Scolaire, s'est fracturé la cuisse jeudi dernier. Son état est aujourd'hui satisfaisant en dépit de son grand âge.

Nous souhaitons à M. Collon un prompt rétablissement.

• • •

La partie de cartes d'hier soir sous les auspices de la Société Saint-Joseph, a été un succès. Les prix ont été gagnés comme suit: Dames: Marie-Rose Patry; consolation: N. Barry. Hommes: J.-H. Tremblay; consolation: H. Phaneuf, J.-V. Dumoulin et A. Dugal. M. Dugal triompha au détail.

La prochaine partie de cartes sera sous les auspices de la société des Dames de Sainte-Anne. Une autre de ces parties sera sous les auspices du club "Le Canada".

• • •

Nous avons appris avec plaisir que le R. P. Therrien, o.m.i., jusqu'ici curé de Saint-Charles, a été nommé vicaire au Sacré-Coeur.

• • •

Le R. P. Lacasse, o.m.i., qui se trouvait au Sacré-Coeur depuis quelques mois, réside actuellement à Saint-Charles. Il y demeurera jusqu'à l'arrivée du nouveau curé, le R. P. Lecoq, o.m.i.

• • •

M. Jules Villeneuve a eu la douleur de perdre jeudi dernier son jeune fils Albert, décédé à l'âge de cinq mois et demi.

• • •

Naissance: Joseph-Georges-Albert, fils de Georges Baird et de Eugénie Lebel. Parrain et marraine: M. et Mme E. Gareau.

• • •

Le nombre des mariages a été le même au Sacré-Coeur en 1916 qu'en 1915, soit quinze. Nous avons eu dix-neuf décès, soit onze de plus que l'année précédente. D'un autre côté le chiffre des naissances est passé de 46 à 66. Ce n'est pas trop mal de la part d'une paroisse de 1,200 âmes.

• • •

Soirée de gala

On nous annonce que la Chorale du Sacré-Coeur donnera le 20 février prochain une soirée de gala. Nous aurons le plaisir d'entendre "La laitière de Trianon". C'est une jolie opérette de J.-P. Vekerlin. M. le professeur Rodolphe Pepin sera le directeur artistique de cette soirée. Le prix d'admission sera de 50 sous. Lever du rideau à huit heures et demie.

• • •

M. Arthur Saint-Pierre, principal l'an dernier de l'école de St-Claude, aujourd'hui professeur au Le R. P. de Mangelaere, s.j., du Collège de Saint-Boniface, vient de passer avec succès les examens du diplôme de "deuxième classe" à l'école Normale de Winnipeg.

A VENDRE

Jeu d'outils de ferblantier et de plombier. A coûté $485. Faire une offre à

M. A. Lanthier,
Fourreur,
207 rue Horace, Norwood.

UNION CANADIENNE

Le R. P. Blain, s. j., sera le prochain conférencier de l'Union Canadienne. Le 11 février au soir, il traitera de l'Enseignement d'Etat.

SAINT-BONIFACE

Une lettre de France à M. Commune donne quelques détails sur la mort de M. Alfred Commune. Il a été tué instantanément par l'explosion d'un obus dans l'après-midi du 15 octobre dernier. Son corps a été inhumé dans la soirée par ses compagnons. Il repose maintenant à Villers-Carbonner, sur la route Peronne à Beauvais.

• • •

Le R. P. de Mangelaere, s.j., du collège de Saint-Boniface, a capturé la semaine dernière un papillon à choux. C'est probablement un record.

• • •

Le Père Devine, s.j., était au collège de Saint-Boniface la semaine dernière. Il est reparti lundi matin accompagnant à Montréal le R. P. Courtot, s.j., et le frère Laflamme. Tous deux sont malades.

• • •

Le dernier courrier de France a appris à Mme Maurice Dumousseau le décès de sa mère, Mme Loiseau, suvenu à Paris le 26 décembre dernier. Mme Loiseau était âgée de cinquante-six ans.

• • •

La compagnie Daoust et Dugal vient d'être dissoute. M. Dugal se déclare heureux d'apprendre aux lecteurs de la **Liberté** qu'il vient de former une nouvelle société qui portera le nom Dugal et Voyer. Cette société s'occupera spécialement de la pose d'appareils de chauffage et de plomberie. La nouvelle société aura ses bureaux dans l'édifice Dubuc. MM. Dugal et Voyer sont bien connus dans Saint-Boniface, et nous espérons que les lecteurs de la **Liberté** les encourageront.

• • •

M. Gaudias Brunet, inspecteur d'écoles, est en tournée d'inspection.

• • •

MM. Joseph Jutras et Danse-reau, de Letellier, Man., étaient la semaine dernière de passage à Saint-Boniface. Ils sont venus suivre les cours de l'International Harvester Co., sur le maniement des moteurs à essence.

• • •

Baptêmes

Le 21 janvier. — Marie-Louise-Elizabeth, fille de Azarie Dufault et de Lila Shannon.

Le 21 janvier. — Marie-Imelda-Lucille-Marcelle-Françoise, fille de Joseph-Olivier Brunet et de Emilia Sauvageau.

Le 21 janvier.—Paul-Joseph-Sébastien, fils de Adolphe Guyot et de Olympe Gauthier.

Le 21 janvier. — Armand-Pierre-Albert, fils de Edmond De Vliegher et de Firma Temmerman.

• • •

Mariage

Le 22 janvier. — J.-S. Hébert et M.-Annette Dubuc.

• • •

Les symptômes de la grippe. En général la grippe est épidémique, due aux conditions climatériques. Ses symptômes sont nombreux. Elle commence avec la fièvre, quelquefois des frissons, le mal de tête, des douleurs dans les membres, une pression sur les yeux, et une grande faiblesse. L'appétit diminue et les intestins ne fonctionnent pas régulièrement. Habituellement les poumons sont atteints occasionnant la toux, le catarrhe et l'enrouement. Souvent la grippe agit sur l'estomac, causant la diarrhée, les maux d'estomac, la perte d'appétit et quelquefois des vomissements. Bien des maladies sérieuses et dangereuses ont été occasionnées par la grippe, et, en conséquence, il est prudent de commencer immédiatement un traitement approprié dès qu'on s'aperçoit des symptômes ci-dessus mentionnés.

Il est de la plus grande importance de choisir un remède efficace; on ne doit pas perdre de temps à faire des essais. C'est avec satisfaction que nous pouvons dire que le Novoro du Dr Pierre est exactement le remède nécessaire, il a cessé d'être à l'épreuve depuis plus d'un siècle et il possède un record ininterrompu de succès dans le traitement de la grippe et d'autres maladies de la même nature. M. Jean Hindricks, de Ellingson, S. D., écrit: "Quelques-uns de nos enfants étaient très malades de la grippe, en outre ils avaient des dérangements d'estomac et ne pouvaient rien manger. Le Novoro les soulagea immédiatement, et il ne fut pas nécessaire de faire venir le docteur qui demeure à 22 milles d'ici."—M. Frank Ludwig, de Chilton, Wis., écrit: "La semaine dernière nous avions tous la grippe, mais nous prîmes du Novoro et nous nous portons tous bien maintenant." Un grand nombre d'autres personnes nous ont écrit sur un ton semblable.

Contrairement aux autres médecines, le Novoro du Dr Pierre ne peut pas être obtenu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public directement du laboratoire. Si vous ne connaissez pas d'agents dans votre localité, écrivez au Dr. Peter Fahrney and Sons Co., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

Le Novoro du Dr Pierre est délivré au Canada, absolument libre de tous droits.

NOTE

L'élève du pensionnat de Jésus-Marie peut mourir en paix. Tout est pardonné.

MADEMOISELLE ET M. LOUIS-G. GAGNON

C'est un bien triste devoir que de signaler à votre attention la mort de Mlle Dallas Gagnon et celle de son père, M. Louis-G. Gagnon, de Winnipeg. Dieu envoie des fortes épreuves à cette famille. Au mois de novembre dernier, Mme Gagnon s'éteignait doucement à Winnipeg pendant que sa fille était très malade à l'hôpital Saint-Boniface. Lundi dernier, le 23 janvier, ce fut le tour de Dallas, l'aînée de la famille! Elle mourut de consomption, âgée de 34 ans. Elle était née à Sainte-Anne et eut l'insigne honneur d'avoir comme parrain Lord Strathcona, ami intime de la famille. Elle laisse derrière elle de nombreux amis pour la pleurer. Dallas était le vivant portrait de sa mère.

M. Gagnon ne put guère se consoler de la perte de sa femme, et quand sa fille aînée est morte mardi dernier, il en éprouva un violent chagrin. Il dut ressentir une souffrance morale terrible, et ce choc lui fut fatal. Le soir même de la mort de sa fille, il fut foudroyé par la maladie de coeur, et le lendemain matin à onze heures il expirait sous les yeux de sa famille éplorée et impuissante à le secourir.

M. Louis-G. Gagnon était bien connu à Sainte-Anne, Emerson, Winnipeg et Saint-Boniface. C'était un homme affable, d'une grande distinction et le coeur sur la main.

L'enterrement du père et de sa fille a eu lieu au cimetière Sainte-Marie après un service chanté par le Père O'Dwyer à l'église Sainte-Marie, mercredi le 25 janvier. Un nombreux cortège accompagna les dépouilles mortelles de la fille et du père, victime de tant de malheur.

M. Gagnon laisse sept filles, dont l'une a épousé M. Shannon, et un fils, actuellement au front. Nous offrons à la famille nos sincères condoléances dans cette terrible épreuve.—R.I.P.

Communiqué.—A. B.

GRAND CONCERT LE 19 FEVRIER

Nico Poppeldoff au Collège

C'est vrai, tout ce qu'il y a de plus vrai. Lundi le 19 février, le grand vituose belge fera vibrer de son puissant archet toute la grande salle du Collège. Les petits sopranos prépareront merveilleusement nos oreilles et nos âmes aux suprêmes jouissances du violon.

Puis..... Qu'on se le dise. Ces occasions-là passent et ne reviennent plus. C'est au profit de la Saint-Vincent de Paul du Collège, une des oeuvres du Cercle Provencher de l'A. C. J. C. Avoir le bonheur de faire la charité tout en se donnant pareil cadeau d'artiste, c'est décidément recevoir beaucoup plus que l'on donne.

Le plan de la salle et les billets se trouvent au Collège et à la Winnipeg Church Goods, Saint-Boniface.

Pilule complète. — On doit chasser de l'estomac et des intestins les impuretés et les irritants qui rendent irrégulier leur fonctionnement. Les pilules végétales de Parmelee feront ce travail d'une façon parfaite. Elles sont si douces qu'un enfant les prendra sans la moindre répugnance. On peut les employer sans la moindre crainte même sur les enfants les plus délicats. Comme elles ne provoquent aucune douleur leur action est agréable.

POURQUOI?

(L'**Action Catholique**)

Des Canadiens-français ont rempli leur carte et réclamé des enveloppes adressées en français. On s'est contenté de répondre: il n'y en a pas, et, sans plus, on a marqué au bout du nom: refusé.